

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 207

MONTREAL, LE JEUDI 8 SEPTEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Les antennes diaboliques

La Chine l'a déjà fait, l'Arabie Saoudite aussi, ainsi que Singapour et la Malaysia. Les antennes paraboliques ont été interdites dans ces quatre pays pour cause de menace à leur identité culturelle. Depuis quelques mois, l'Iran songe sérieusement à interdire officiellement à tous les particuliers d'acheter, d'installer et d'utiliser de telles antennes.

Mohamed Ali Araki vient tout juste de fêter ses 100 ans et avant de rejoindre Allah il aimerait bien raser les antennes paraboliques qui bourgeonnent timidement sur les toits de Téhéran.

Le vénérable mollah n'est pas n'importe qui: grand ayatollah, il représente la plus haute autorité religieuse depuis la disparition de l'ayatollah Ruhollah Khomeini le 3 juin 1989 — le «père spirituel» de la révolution iranienne qui chassa le chah et sa suite dix ans plus tôt.

Pour lui, les antennes «diaboliques» qui ont fait leur apparition dans la capitale iranienne ces derniers mois risquent rapidement d'effacer tous les «acquis» de 15 ans de révolution islamique.

Ces énormes «disques de Satan» coûtent mille dollars en moyenne et permettent de capter les grandes chaînes américaines avec leurs soaps (les Iraniens viennent de découvrir *Dynasty*), la chaîne musicale MTV, les films pornos de la Turquie voisine et surtout les bulletins d'informations de CNN, de la BBC et de StarTV du magnat Rupert Murdoch.

Le baron médiatique australo-britannico-américain rêve de diffuser 25 chaînes sur StarTV. Il pourra bientôt y arriver grâce au satellite Asiatat 1 qui couvre la quasi-totalité du continent asiatique et de ses trois milliards d'habitants.

Murdoch ne jette pas ses milliards par les fenêtres et il mise d'abord sur le fait que la plupart des télévisions de ce continent sont ennuyées avec leurs programmes de propagande politique et idéologique.

En effet, sans antenne parabolique, les téléspectateurs iraniens ont le choix entre trois chaînes: ■ la Une qui donne les conseils qu'il faut pour bien prier Allah. Il est, par exemple, recommandé de louer sa gloire sans s'agenouiller sur un matelas à ressort... ■ la Deux, elle, repasse les logorrhées politico-religieuses de Khomeini sur l'Occident et le «Grand Satan» américain.

■ la Trois offre un programme radicalement différent: l'art de la menuiserie.

Pour bien montrer de quel bois ils se chauffent face à un régime qui mise sur la certitude transcendantale de la religion islamique, les Iraniens — les intellectuels et les riches surtout — se tournent donc avec volupté vers les chaînes venues d'ailleurs.

Face à cette «corruption culturelle», une bonne partie de la classe politico-religieuse ne pouvait alors que suivre le grand ayatollah Araki et partir en guerre contre ces instruments «beaucoup plus dangereux que les pistolets, les tanks et les missiles».

Mais voilà, le Majlis (Parlement) n'est pas uniquement composé de fanatiques barbus. Il y a aussi une aile modérée parmi les enturbannés, avec à sa tête Ali Akbar Rafsanjani qui a pour l'instant empêché qu'une loi ne soit votée contre les antennes paraboliques.

Depuis quelques années, Rafsanjani cherche à marginaliser les radicaux: il a notamment réussi à dissocier la fonction politique suprême de la haute autorité religieuse. Cela ne s'est cependant pas fait sans concession: les radicaux éliminés de son gouvernement finissent toujours par obtenir des postes de consolation dans les instances du régime. Tout porte donc à croire qu'il ne pourra indéfiniment empêcher le Majlis à placer un tchador sur les antennes paraboliques.

Dans quelques semaines, au plus tard d'ici la fin de l'année, une telle interdiction devrait être officielle. Mais, comme pour les cassettes vidéo (interdites mais disponibles au marché noir), l'injonction des mollahs risque d'être vaine, croit Murdoch.

«Grâce aux satellites, les sociétés fermées, assoiffées d'information, seront libérées de l'obligation de passer par leurs télévisions nationales et officielles», aime-t-il répéter dans sa tentative de conquérir le fabuleux marché asiatique.

Les religieux iraniens le savent fort bien, eux qui sont sortis vainqueurs de dix ans de guerre contre les troupes de Saddam Hussein mais craignent de perdre la «guerre des antennes».

Ils viennent ainsi de bloquer une vingtaine de millions de dollars pour débloquer les programmes télé. Ils ont même permis la retransmission presque en direct du dernier Mondial en prenant soin — pudibonderie religieuse oblige — de montrer des spectateurs correctement vêtus chaque fois que les caméras braquaient leurs yeux sur des fanatiques du ballon rond à moitié nus sous le soleil américain.

En attendant, les antennes paraboliques se vendent toujours au marché noir et tout Iranien ayant quelques milliers de rials peut s'en payer une avec cependant en prime le risque d'une visite surprise d'un «bassiji», un milicien de la république islamique chargé de confisquer ou de détruire — c'est selon l'humeur — «l'antenne du bonheur».

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

Antoine Char

L'ÉCONOMIE

CP lance un projet domiciliaire à Outremont
PAGE B 2



LE MONDE

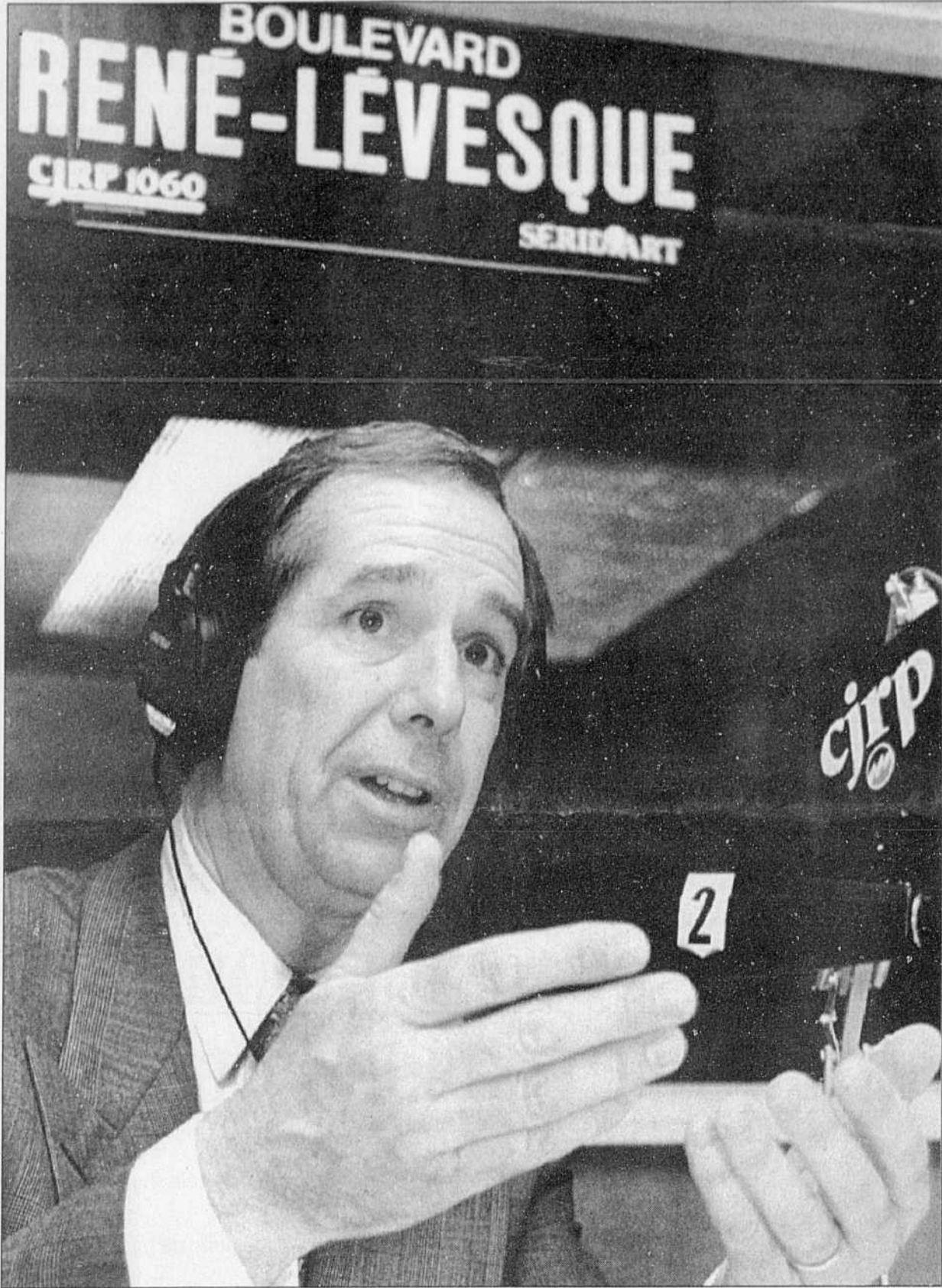
L'Occident va récompenser la Serbie
PAGE A 5



MONTREAL

Des pomiculteurs aux abois
PAGE A 3

Johnson se présente comme le candidat du changement constitutionnel



De passage à la station radiophonique CJRP, à Québec, le premier ministre Johnson s'est retrouvé sous une plaque décorative du nouveau boulevard René-Lévesque. Il a lancé la perche hier aux Québécois avides de changement.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Saint-Raymond-de-Portneuf — Le chef du Parti libéral Daniel Johnson s'engage à représenter «tous les Québécois» et, s'il est porté au pouvoir lundi prochain, il entend tenir compte du «desir de changement» qui sera exprimé par les électeurs péquistes.

«Le véritable rôle du premier ministre du Québec, c'est d'être le premier ministre de tous les Québécois, déclare-t-il. (Cela exige de) reconnaître que lors d'une élection du Parti libéral, il y aurait néanmoins un nombre très significatif de gens qui choisiraient de voter pour l'autre parti. Et cela signifie de tenir compte de qui s'exprime, même si c'est d'une façon radicale: le desir de changement des Québécois.»

Daniel Johnson avait promis, en lançant sa campagne électorale, qu'il ne parlerait pas de Constitution parce que les Québécois ne voulaient pas en entendre parler. A cinq jours à peine de l'élection, il prend maintenant acte du desir de changement qui s'exprime dans la population, et il semble tendre la main aux souverainistes.

Se présentant comme un rassembleur, il accuse

VOIR PAGE A 8: JOHNSON

Parizeau promet d'abolir «la taxe à l'échec» au cégep

Il convie les jeunes aux états généraux de l'éducation

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Rimouski — Un gouvernement du Parti québécois abolirait les frais de scolarité de 50 dollars par cours imposés au cégep depuis cette année aux étudiants qui échouent à cinq cours ou plus, a promis hier Jacques Parizeau.

«La taxe à l'échec, on va éliminer ça cette affaire-là», dit-il. Le chef péquiste prenait la parole devant quelque 300 étudiants du cégep et de l'université de Rimouski et saisi l'occasion de présenter son programme en éducation.

Il a entre autres convié les jeunes à participer aux états généraux sur l'éducation, que convoquerait rapidement son gouvernement après les élections, décrivant cette opération comme quelque chose d'unique dans une génération, comme un rendez-vous avec l'avenir qu'il ne faut pas rater.

M. Parizeau a fait des heureux en annonçant l'abolition de ce que la ministre de l'Éducation de l'époque, Lucienne Robillard, appelait le «ticket accélérateur».

La mesure visait à réduire le nombre d'échecs au collégial et à accroître le nombre de diplômés remis. Environ 25 % des 150 000 étudiants du collégial échouent

VOIR PAGE A 8: PARIZEAU



ÉLECTIONS QUÉBEC

VOIR AUSSI EN PAGES A 6 ET A 4



■ **Éditorial:** le parti de Mario Dumont mérite une place à l'Assemblée nationale

■ Les Québécois sont victimes de la confusion libérale, estime Parizeau

■ La Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'inquiète pour la métropole

■ Le barreau condamne l'indifférence des partis aux questions de justice

■ Le PQ ne tolérera pas le terrorisme mohawk, dit David Cliche

LES RÉGIONS

La campagne électorale ne fait guère de place aux débats de fonds régionaux

PAGE B 1

La solitude de Fidel

Que signifie le mutisme du lider maximo depuis deux semaines?

Les négociations américano-cubaines sur les migrations entre les deux pays se sont momentanément interrompues, hier à New York. L'envoyé cubain Ricardo Alarcon est retourné «pour consultations» à La Havane, mais il devrait revenir dès demain aux États-Unis pour poursuivre les discussions. Pendant ce temps, 150 Cubains réfugiés à la base de Guantanamo ont été transférés à Panama. Près de 25 000 ressortissants cubains se trouvent maintenant sur la base américaine, et 10 000 doivent être transférés dans ce pays d'Amérique centrale. Pendant ce temps à Cuba, de timides signes de réforme voient le jour, malgré la résistance de Fidel Castro.

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Malgré l'intransigeance apparente de Fidel Castro, malgré l'humiliante hémorragie humaine qui se poursuit dans le détroit de Floride, la poursuite des négociations, à New York, entre les deux super-ennemis en lutte depuis 33 ans, coïncide avec de petits mais persistants signes réformistes en provenance de l'intérieur du pays.

Dans les rues de La Havane par exemple, les affiches militantes, du genre «Le socialisme ou la mort», ou encore «Messieurs les impérialistes, nous n'avons absolument pas peur de vous», se raréfient. Histoire, peut-être, de ne pas effaroucher les touristes dont l'affluence — par centaines de milliers — ne se dément pas dans «l'île de Fidel» malgré la crise des baltéros.

Les visiteurs occidentaux revenant de Cuba,

les diplomates et les hommes d'affaires qui connaissent le pays, répètent qu'ils y font des rencontres et y recueillent, sous couvert d'anonymat, des confidences soutenant la thèse d'une lutte sourde, au sommet du pouvoir, entre «réformistes» et «dinosaures».

L'enjeu: une réforme économique qui, à la manière chinoise, saurait éviter le plus possible l'ouverture politique. Une lutte dans laquelle les réformistes seraient en train de gagner des points, malgré l'intransigeance du «Vieux».

En visite hier à Madrid où Cuba dispose d'appuis appréciables, le ministre cubain des Affaires étrangères, le jeune Roberto Robaina, représentant présumé des «réformistes», a laissé tomber: «Nous suivons avec attention l'expérience économique chinoise.»

Il n'est jusqu'à Fidel lui-même, selon *Le Mon-*



VOIR PAGE A 8: FIDEL

INDEX

- AgendaB6
- Avis publicsB4
- ClasséesB7
- CultureB8
- ÉconomieB2
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB4
- Les sportsB5

MÉTÉO

Montréal
Dégagement le matin, ciel variable par la suite.
Max.: 22
Québec
Nuageux avec éclaircies, 40% de probabilité d'averses.
Max.: 20
Détails en B4

• LES ACTUALITÉS •

Brouhaha autour de l'arrêt des envois de plasma canadien aux É.-U.

LE DEVOIR

Une tempête dans un verre d'eau. Voilà comment le Dr Michel Hébert, du centre de transfusion de Québec, affilié à la Croix-Rouge, qualifie le brouhaha créé hier par une nouvelle de la CBC concernant l'arrêt des envois de plasma canadien aux États-Unis.

Selon le réseau, la Food and Drug Administration refuserait de traiter le sang canadien parce qu'il serait non réglementaire.

En fait, tout le débat soulevé tourne autour du prélèvement du plasma. «Et quel débat!, s'esclaffe le Dr Hébert. La polémique soulevée par le réseau ne tient pas debout car elle ne tient pas compte des faits. Et les faits sont simples. Au Canada, les sacs de plasma sont étiquetés avant que le sang ne soit versé; aux États-Unis, c'est l'inverse. Au Canada, les donneurs de sang remplissent un questionnaire au fur et à mesure qu'ils en font la lecture; aux États-Unis, le donneur écoute un préposé lui faire la lecture du questionnaire.»

«Il y a d'autres différences, dit le Dr Hébert, et elles sont à peu près toutes du même ordre, c'est-à-dire sans grande importance quant à moi. Mais voilà quand même pourquoi nous ne sommes pas réglementaires.»

— Faut-il en faire un plat?

— Certainement pas. D'autant plus que dans quelques semaines, nous ajusterons notre réglementation à celle des Américains.»

Le Canada ne possède pas encore d'usine de fractionnement du plasma. C'est pourquoi nous envoyons le tout aux États-Unis pour qu'il soit traité et divisé en sous-produits.

Depuis juillet, mois à partir duquel la Food and Drug Administration a commencé à interdire le frac-

tionnement du plasma canadien en sol américain, le Red Cross Toronto Center, principale cible des Américains, expédie directement le sang dans les hôpitaux. Conséquence: les gens qui en ont besoin reçoivent la matière première plutôt que les sous-produits du plasma.

«Concrètement, dit le Dr Hébert, cela signifie qu'on utilise toutes les composantes du sang, plutôt que les seuls sous-produits dont on a vraiment besoin. On utilise donc plus de sang que nécessaire. Mais les patients sont traités comme avant et en toute sécurité.»

Selon le médecin, les Américains savent depuis quinze ans que les Canadiens utilisent une méthode de prélèvement légèrement différente de la leur.

«Et ça n'a jamais causé problème. Jusqu'en juillet. Personnellement, je crois que depuis l'histoire du sang contaminé, la Croix-Rouge est devenue une cible pour tous ceux qui ont une dent contre nous.»

A Ottawa, la Société canadienne de la Croix-Rouge a tenu à préciser que le plasma-aphérèse de source canadienne sera réexpédié aux États-Unis dès que les centres canadiens recevront une licence officielle de la FDA. Ce qui devrait être le cas prochainement, selon des porte-parole de la Croix-Rouge à Ottawa.

«Les centres de transfusion de la Croix-Rouge canadienne se sont toujours conformés, disent-ils, et se conforment encore d'ailleurs aux lois et règlements canadiens qui sont similaires quoi que non identiques à ceux des États-Unis.»

A noter que le plasma dont il est question ici — obtenu par apherèse — représente à peine 25 % de tout le plasma envoyé aux États-Unis à des fins de fractionnement. Le plasma dérivé du sang total — 75 % — continue, lui, d'être expédié aux États-Unis pour y être fractionné.

Revendications tous azimuts de la Coalition pour l'école publique du Québec

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le réseau d'éducation public québécois a besoin de fonds pour rattraper les décrocheurs, augmenter le nombre de bibliothécaires et le nombre d'orthopédagogues au service des étudiants, intégrer les nouveaux arrivants, et entretenir et retaper son réseau d'immeubles.

Voici quelques-unes des revendications présentées hier par la Coalition pour l'école publique du Québec, qui regroupe dix-sept organismes. Cette Coalition, qui prétend rejoindre un demi-million de personnes, entend procéder à une série d'interventions publiques en faveur d'un meilleur financement du système d'éducation. A cet égard, elle signale notamment que près de 50 % des jeunes de milieux défavorisés n'ont pas accès aux services complets d'écoles maternelles. Certains adultes, faute de place, font la file aux portes des centres d'éducation des adultes, et certains bâtiments scolaires sont devenus irréparables parce qu'ils n'ont pas été entretenus, ajoute-t-elle.

Au chapitre des services de bibliothèques, la Coalition mentionne que les normes minimales de l'UNESCO prévoient la présence d'un spécialiste de bibliothéconomie pour 150 à 200 élèves. Or, à l'heure actuelle, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) compte huit spécialistes en bibliothéconomie pour 90 000 élèves.

Aussi, poursuit Diane Fortier, présidente de l'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal, 30 % des élèves en difficulté ne reçoivent pas les services nécessaires pour se sortir de leur condition. Et c'est sans parler de la violence et de la délinquance des jeunes, dénoncée récemment par les chefs de police.

Sans pencher résolument pour le Parti québécois, la coalition approuve la promesse du PQ de tenir des états généraux sur l'éducation pour pallier ces problèmes.

EN BREF

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR VISION MONTRÉAL

(Le Devoir) — Bernard Magnan ayant quitté Vision Montréal à titre de président, l'exécutif de la jeune formation politique vient de le remplacer en nommant hier le candidat du district De Lorimier, Gilles Boivin.

Le chef de Vision Montréal et candidat à la mairie, Pierre Bourque, a souligné par voie de communiqué l'apport de M. Magnan à la mise sur pied du parti. «L'action de M. Magnan a été essentielle au regroupement des forces politiques de Montréal à un moment où un désir de changer d'administration est une priorité pour une majorité de nos concitoyens», affirme M. Bourque.

REPORT DE LA PARUTION D'UN LIVRE SUR BOURQUE

(Le Devoir) — L'École des hautes études commerciales (HEC) retarde la parution, dans la collection des grands gestionnaires et leur œuvre, de son livre sur Pierre Bourque. Initialement, cette analyse de la carrière de M. Bourque à titre de gestionnaire au sein d'une administration publique devait être lancée ces jours-ci, question de profiter de l'attrait provoquée pour les élections municipales.

«Ça pourrait nuire à nos objectifs qui ne sont pas politiques», a expliqué le professeur des HEC, Laurent Lapiere, qui demeure toutefois enthousiaste face à «la carrière exceptionnelle» de Pierre Bourque.

Si le livre avait été lancé durant la campagne électorale (qui démarre officiellement demain), Vision Montréal aurait dû comptabiliser le tout comme dépenses électorales.

ON S'IMPATIENTE À CHAMBLY

(Le Devoir) — Le directeur général de la ville de Chambly, Michel Merleau, comme bien d'autres dans la municipalité, commence à montrer de sérieux signes d'impatience en regard de l'enquête menée par la Sûreté du Québec sur la police locale. Un seul policier sur un total de 24 a en effet été accusé depuis les événements de jeudi — pour trafic de stéroïdes — alors que la SQ mettait en tutelle le poste de police de Chambly, soupçonnant plusieurs agents d'être mêlés à des activités criminelles.

Dans une lettre envoyée aux médias hier, Merleau pose des questions et demande des comptes.

«Si le déploiement de la SQ jeudi à Chambly était justifié et nécessaire, il est primordial d'en voir les résultats tangibles», écrit-il en substance. Et il ajoute: «Est-ce que les résultats de l'enquête justifiaient les moyens utilisés? Si oui, bravo (...) Sinon, si la Sûreté du Québec ou les médias ont fait usage de force excessive, il est indispensable qu'on le dise et qu'on explique pourquoi on a outrepassé les bornes. Il en va de l'intégrité de tout le monde.»

CHÈQUES D'AIDE SOCIALE EN BAISSÉ

Québec (PC) — Le prochain chèque d'aide sociale de 67 212 ménages québécois, celui du premier octobre, sera réduit de sommes variant de quatre à 63 dollars.

Ces réductions sont attribuables au fait que les prestations seront «réajustées» après une période de gel d'un an qui visait à préserver de façon temporaire les droits acquis des prestataires.

Les 67 212 ménages comprennent à peu près 85 000 personnes, certains ménages comptant deux adultes et des enfants.

Ce sont principalement les chèques des personnes qui ne veulent pas participer aux mesures d'employabilité mises de l'avant par l'État qui seront réduits. Par exemple, une personne seule dans cette situation, qui touchait 487 dollars par mois, verra sa prestation réduite de dix dollars, à 477 dollars.

Dans le cas de la même personne qui serait disponible mais qui n'a pas trouvé de mesures d'employabilité spécifique, le chèque baissera de 30 dollars, passant de 557 à 527 dollars par mois.

Chez un couple ayant un enfant et participant aux mesures, il y aura baisse de 31 dollars, de 1115 à 1084 dollars par mois.



ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7874 Tél: (514) 989-0000
La maîtrise des intangibles



Une des rares occasions où la nouvelle version surpasse l'original.

Techniquement parlant, elle n'a pas de rivale. Ses innovations visent à protéger les passagers et la planète sur laquelle ils vivent. Elle s'est aussi vu décerner dix-sept prix, dont celui de la «Meilleure voiture au monde» dans sa catégorie, trois années de suite.*

Que faire ensuite? Chez Mercedes-Benz, on se sert une tasse de café et on se remet au travail.

Ce qui nous amène aux berlines de Classe S 1995. Même à l'arrêt, la S320 se distance des autres voitures. Son empattement a été allongé, sa carrosserie est plus svelte, plus élégante. Regardez-la vite car son six cylindres en ligne

de 3,2 L la propulse de 0 à 100 km/h en 9,4 secondes, quatre cinquièmes de seconde de plus seulement

Voici la Classe S 1995

que sa grande soeur à moteur huit cylindres! Bien que

Mercedes-Benz ait inventé les zones-tampons et contribué au

perfectionnement

du coussin gonflable, c'est la

capacité d'éviter l'accident qui est la caractéristique la plus impressionnante

de la Classe S. La direction à recirculation de billes confère à la voiture cette

précision que l'on retrouve plus souvent sur les voitures sport que sur les

voitures de luxe. Chaque modèle de Classe S a un système de contrôle de

traction sophistiqué en équipement de

série. Enfin, le téléphone est à commande vocale pour ne pas que les mains aient à quitter le volant.†

Pour ce qui est du rapport valeur-prix, les experts ont parlé. The Complete Car Cost Guide d'IntelliChoice

a nommé les berlines S320 et S420 1994 comme les «Meilleures valeurs hors tout» de leur catégorie.

Composez 1 800 387-0100 pour prendre un rendez-vous privé avec votre concessionnaire local. La Mercedes-Benz de Classe S 1995. Sa seule rivale, c'est la version précédente.



La nouvelle Classe S
À partir de 89 000 \$

* auto, motor und sport, Allemagne. † Les chiffres relatifs à l'accélération cités sont ceux obtenus sur piste par le constructeur, et peuvent varier en fonction du modèle, de l'environnement, de la surface routière, du style de conduite, de l'altitude et du chargement. ‡ De série sur la S600, en option sur les autres modèles de Classe S. Pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas utiliser le téléphone cellulaire quand le véhicule est en mouvement. © Mercedes-Benz Canada Inc., 1994, Toronto, Ont. Membre du groupe Daimler-Benz.

LE DEVOIR
MONTREAL



PHOTO JACQUES GRENIER

Le producteur Jean-Denis Lussier devra détruire 9000 de ses pommiers, morts des suites des grands froids de l'hiver dernier. Toute la région de Rougemont est affectée, au moins 70 % des vergers sont sinistrés. «Le froid, c'est pire qu'un ouragan. Mais c'est moins spectaculaire.»

Les pommiers de Rougemont morts de froid

Les pomiculteurs désespèrent d'obtenir l'aide de Québec

MARTINE TURENNE
 LE DEVOIR

Plus de 70 % des pommiers de Rougemont sont morts de froid à la suite des températures polaires du dernier hiver, et ils étaient 25 producteurs de la région à manifester, hier à Saint-Damase, leur désarroi face à l'inaction gouvernementale.

Il y a eu catastrophe, disent les pomiculteurs, Québec doit donc déclarer la région zone sinistrée et apporter l'aide adéquate. «Des pommiers qui meurent de froid, dit Jean-Denis Lussier, un producteur de la région, c'est moins spectaculaire qu'un ouragan, mais ça a les mêmes conséquences. Tout est détruit.»

Un de ses trois vergers est une perte quasi totale: il n'a pu sauver que 17 de ses 635 acres. Et 75 % des arbres des deux autres vergers sont affectés. En tout, 9000 pommiers devront être détruits. Chez ses voisins, même catastrophe: une moyenne de 70 % des pommiers sont morts, on n'a récolté que 300 coffrets de pommes (un coffret contient 18 minots de 42 livres de pommes), contre un millier ces dernières années. Et des 150 cueilleurs que Lussier embauche habituellement à cette époque de l'année, il n'en reste à peine qu'une vingtaine.

Bref, un sinistre comme on n'en avait jamais vu dans la région. «Nous sommes pomiculteurs depuis quatre générations, dit Jean-Denis Lussier, et jamais une chose pareille n'est arrivée.» Les mauvaises années, pas plus de 10 % des pommiers sortaient amochés d'un hiver trop rigoureux.

Les assureurs des pomiculteurs ne paient que le déblayage des pommiers morts et la replantation de nouveaux arbres. Mais cela prend en moyenne six à dix ans avant qu'un pommier commence à fournir des fruits. De longues années, donc, avant que les producteurs puissent vivre de leur récolte.

«Nous demandons donc au gouvernement de nous aider pendant ce temps, dit Réjean d'Amours, qui possède un verger à Rougemont, ou sinon, nous donnons nos clés au Crédit agricole. Ils en feront ce qu'ils veulent.»

En attendant, les pomiculteurs ont le sentiment de perdre leur temps, alors que de nouveaux pommiers devraient déjà être commandés chez les cultivateurs afin de pouvoir les planter en 1996. Entre-temps, il y aura des élections, un nouveau gouvernement et, peut-être, dit Jean-Denis Lussier, de nouvelles oreilles pour écouter leurs doléances.

Bijouterie GAMBARD

Vente et service technique
 630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
 866-3876
 AGENT OFFICIEL ROLEX



Urgences-Santé

Le syndicat des ambulanciers coupable d'outrage au tribunal

BRIAN MYLES
 LE DEVOIR

Le syndicat des ambulanciers d'Urgences-Santé a été reconnu coupable d'outrage au tribunal, hier en Cour supérieure du Québec, pour avoir défié momentanément une ordonnance en injonction interlocutoire émise plus tôt en juillet.

La juge Nicole Morneau a reconnu la culpabilité du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) dans les événements survenus entre le 21 et le 27 juillet dernier. Au cours de cette période, le RETAQ, un syndicat affilié à la CSN, a incité ses membres à conserver des formulaires administratifs essentiels à la facturation des clients. Et ce en dépit d'une ordonnance en injonction interlocutoire émise le 21 juillet dernier par la Cour supérieure du Québec.

«Connaissant bien la teneur de l'ordonnance, le syndicat a attendu d'en avoir terminé avec ses consultations pour annoncer qu'il allait finalement s'y confor-

mer, stipule la juge Morneau dans sa décision. Loin de faire preuve de la diligence qui s'impose en présence d'une injonction, l'intimé s'est permis de tergiverser. Ceci constitue un acte de défi envers le tribunal.»

Le 21 juillet dernier, le juge Georges Audet ordonnait aux ambulanciers de remettre à l'employeur tous les formulaires administratifs AS-811 qu'ils conservaient en guise de moyen de pression depuis le 5 mai. Mais ce n'est que six jours plus tard, soit le 27 juillet, que les ambulanciers se sont finalement conformés à l'ordonnance en injonction. À la demande du syndicat, les ambulanciers membres du RETAQ avaient attendu la tenue d'une assemblée syndicale, le 25 juillet, avant de se rendre aux arguments du juge Audet.

Le président par intérim du RETAQ, Claude Lemay, a accueilli la condamnation de son syndicat sans grande surprise, hier en fin d'après-midi. «Ce n'était pas nécessaire, dit-il. On est un syndicat avec plus de 900 membres. Il faut toujours prendre le temps de consulter ce monde-là. Je suis représentant syndical, mais c'est l'assemblée qui décide», a plaidé Lemay.

Tarifification des demandes de dérogation de zonage

Doré revient prudemment à la charge

KATHLEEN LÉVESQUE
 LE DEVOIR

La Ville de Montréal revient à la charge et imposera des frais de 1283,25 \$, taxes en sus, pour des demandes de dérogation de zonage. Mais l'administration Doré ne répète pas l'erreur de décembre dernier et exempté notamment les organismes communautaires, les garderies, les centres culturels et autres groupes d'aide, de protection ou d'hébergement.

Les demandes assujetties à la tarification concernent les écoles, cégeps et universités, les musées, les salles de spectacle, les maisons de retraite ainsi que les cliniques médicales et les hôpitaux.

Le conseil municipal, qui se réunit aujourd'hui, doit se prononcer sur cette recommandation provenant du Service de l'habitation et du dévelop-

pement urbain (SHDU) qui modifie le règlement 9494.

Après avoir soulevé une première fois un tollé avec l'imposition de la tarification de 1283,25 \$ à l'ensemble des demandeurs, y compris les organismes communautaires (la base électorale traditionnelle du RCM), les autorités municipales ont fait volte-face. Dès lors, le SHDU a été mandaté pour revoir le dossier.

«L'application stricte de ce règlement, en début d'année 1994, révélait que cette tarification pourrait causer préjudice à certains organismes dont l'implantation sur le territoire est par ailleurs hautement souhaitable», peut-on lire dans les notes explicatives annexées à l'ordre du jour pour l'assemblée d'aujourd'hui.

«Nous avons nuancé notre approche. Mais ce n'est pas à l'ensemble des contribuables montréalais à payer pour une demande d'étu-

de ponctuelle d'un groupe particulier», explique Isabelle Dumas, surintendante au SHDU.

De plus, Mme Dumas souligne que l'adoption du règlement d'urbanisme de Montréal vient restreindre le recours aux autorisations spéciales de déroger au zonage. Une cinquantaine de demandes de cette nature sont annuellement déposées à la Ville.

Ces modifications proposées ne devraient avoir qu'un faible impact sur le budget municipal.

Crimes à caractère sexuel

Une nouvelle brigade au SPCUM

LE DEVOIR

La police de la CUM mettra sur pied dès janvier 1995 une nouvelle section qui traitera exclusivement des agressions sexuelles particulièrement graves. Une vingtaine d'enquêteurs y travailleront, de même qu'un analyste-profilier et deux superviseurs. Tous les renseignements sur des agressions sexuelles seront regroupés, analysés et traités dans ce service, qui sera voisin de celui traitant des homicides.

Cette section est une première en Amérique du Nord, dit son responsable, le lieutenant-détective Jean Ostiguy, notamment par la manière dont seront recrutés les futurs enquêteurs.

Une batterie de tests les attendent et une firme privée devra évaluer leur comportement potentiel face aux victimes. «Il s'agit souvent d'enfants ou de très jeunes femmes et une attention particulière est portée au comportement des enquêteurs vis-à-vis d'eux», ajoute le lieutenant-détective Ostiguy.

Un autre drame

L'autopsie pratiquée sur le corps d'une femme trouvée assassinée, lundi, à Montréal, a révélé qu'elle a aussi été violée.

La victime, Colette Julien, âgée de 47 ans, a été trouvée à demi-nue et étranglée à mort dans son logement du quartier Notre-Dame-de-Grâce.

En cinq ans, plus de 15 cas de meurtres à caractère sexuel sont survenus sur le territoire de la CUM.

LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DOIT FAIRE
 UN CHOIX DE SOCIÉTÉ...

8 SEPTEMBRE

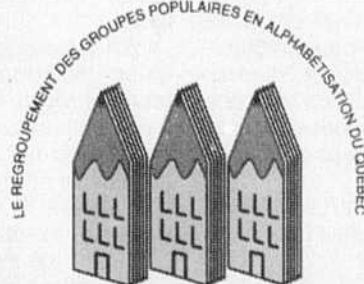
JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

AU QUÉBEC 1 million
 d'ADULTES ONT DE LA DIFFICULTÉ
 À LIRE, À ÉCRIRE ET À COMPTER

LE QUOTIDIEN DE LA VIE N'EST PAS UN X SUR LE BULLETIN DE VOTE.

NOUS DEMANDONS:

- 1- LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE EN ALPHABÉTISATION
- 2- L'OCTROI DE SIX MILLIONS DE DOLLARS AUX GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION



Les joies de la lecture

Simone Bussières
 Suzanne Paradis

4^e année (manuel de lecture)
 ISBN 2-7601-3476-8
 (232 p.) 17,95 \$

5^e année (manuel)
 ISBN 2-7601-3481-4
 (256 p.) 17,95 \$

6^e année (manuel)
 ISBN 2-7601-3491-1
 (352 p.) 17,95 \$

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
 335, rue Sainte-Catherine Est
 Montréal (Québec)
 Tél.: (514) 284-2210. Télécopieur: (514) 284-1849

LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL
 168-170, rue Sainte-Catherine Est
 Montréal (Québec) H2X 1K9
 Tél.: (514) 861-5647. Télécopieur: (514) 861-5307

LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
 4560, rue Saint-Denis
 Montréal (Québec) H2J 2L3
 Tél.: (514) 849-1112. Télécopieur: (514) 849-6360

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
 4440, rue Saint-Denis
 Montréal (Québec) H2J 2L1
 Tél.: (514) 843-6241

LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
 Station Métro-Longueuil
 Longueuil (Québec) J4K 2T4
 Tél.: (514) 677-6525

guérin Montréal Toronto
 4501, rue Drolet
 Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
 Tél.: (514) 842-3481
 Téléc.: (514) 842-4923

Élections 94



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
 DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
 Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

Le 12 septembre,
 je vais voter en faisant soit
 un X, une +, une V ou un
 sur mon bulletin de vote.



Pour de plus amples renseignements,
 composez sans frais, de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine:

de l'extérieur
 de Québec

1 800 461-0422

de la région
 de Québec

528-0422

Les personnes sourdes
 ou malentendantes

1 800-537-0644

ÉLECTIONS QUÉBEC

EN BREF

Une nouvelle chance au fédéralisme?

Les Québécois victimes de la confusion libérale, dit Parizeau

Daniel Johnson «est le pire juge de la faiblesse du Québec»

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

Rimouski — Si les Québécois hésitent à se brancher et sont encore prêts à donner une chance à des négociations sur le renouvellement du fédéralisme canadien, c'est à cause de la confusion qui a été et continue d'être entretenue par des leaders politiques comme Daniel Johnson, estime son rival, Jacques Parizeau.

«Comment veut-on demander aux Québécois, quand on est leur premier ministre, qu'ils voient clairement comment l'avenir est fait, quand soi-même on a des idées à ce point confuses», a-t-il dit, hier, en réaction au sondage Sondagem-Le Devoir-TVA-The Globe and Mail publié hier.

Selon ce sondage, 57 % des Québécois veulent donner une autre chance à des négociations sur le renouvellement du fédéralisme canadien.

«On est rendus qu'on ne sait plus ce que M. Johnson a comme identité», a-t-il raillé, se payant à nouveau la tête du chef libéral, en rappelant cette déclaration où il disait pouvoir «concevoir être Québécois sans être Canadien, mais ne peut concevoir être Canadien sans être Québécois».

«At-on idée de demander à un candidat à la présidence américaine s'il est américain, ou à François Mitterrand s'il est absolument français?», demande-t-il.

La réaction des Québécois, dans ces circonstances, est «compréhensible», dit-il. «On ne peut pas imaginer, quand le débat public auquel ils sont exposés constamment est devenu à ce point confus, de commencer à exiger de chacun d'entre eux qu'il résiste à la confusion en ayant des idées claires. C'est une sorte d'abus qu'on fait à leur égard.»

Il ajoute qu'il «y aura de moins en moins de confusion dans l'esprit des Québécois quand ceux qui veulent se faire élire par eux, eux-mêmes, n'en ont pas, de confusion».

Lui-même, une fois élu, promet de «passer beaucoup de temps à clarifier les choses». Il veut convaincre, c'est un grand défi, «le défi de la démocratie».

Et en dépit de ces sondages, «il vient un temps où les gens en ont assez. Je pense qu'ils en ont assez», dit-il.

Il est convaincu de gagner ce référendum, en 1995. Mais il soutient, contrairement à M. Johnson, qu'un NON majoritaire n'affaiblirait pas le Québec. «La force du Québec a toujours été mesurée, dans ce système, par la force de l'épine dorsale des premiers ministres qui se sont succédés».

En outre, dit-il, M. Johnson «est le pire juge de la faiblesse du Québec. Il a mis le Québec dans une position où il ne peut rien demander de peur de se faire dire non».

M. Parizeau s'est adressé à quelque 300 étudiants du cégep et de l'université de Rimouski. Il a ouvert sa conférence en déplorant que, depuis trois jours, on discute tant de «l'état de l'âme de M. Johnson» au lieu de parler d'emploi. Il a terminé son discours en lançant aux jeunes ce que pourrait être la question référendaire: «Voulez-vous que le Québec devienne un pays souverain en date de...» Les jeunes ont en grand nombre scandé «Oui, oui, oui!», tandis que le chef péquiste quittait la salle en serrant des mains.

Mais, les a-t-il prévenus, il n'y a rien d'acquis pour le scrutin du 12 septembre. «Allez voter lundi», dit-il, en montrant une publicité de Musique Plus où on voit une dame d'un certain âge, l'air sévère, avec des lunettes, et où on entend l'annonceur demander: «Accepteriez-vous qu'elle décide pour vous?» «Allez voter.»

Cri d'alarme de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Son président David Powell estime que Parizeau place la métropole «en position de risque»

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

«Montréal est en déclin et cela se poursuivra à moins que de nouveaux engagements ne soient pris de manière ferme et ce dès la présente campagne électorale. Ce qui a été dit par les deux chefs politiques en regard de Montréal est largement insuffisant», a déclaré hier David Powell, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Powell s'en prend particulièrement à «l'annonce récente des intentions du chef du Parti québécois de muter à Québec une partie importante des fonctionnaires qui travaillent à Montréal». Cela «témoigne d'une compréhension discutable du rôle d'une métropole», a-t-il fait savoir par communiqué de presse.

Invité à préciser sa pensée, celui-ci devait ajouter que M. Parizeau a parlé du déplacement d'agences de sociétés d'État de Montréal à Québec «après la souveraineté». Un éditorial du journal *The Gazette* a abordé cette question, mentionne-t-il, ainsi qu'un article de Pierre Bourque publié il y a deux semaines.

«Ça nous inquiète d'entendre que les sièges sociaux de sociétés d'État peuvent être déplacés à Québec, dit-il. Montréal est la 15^e métropole en Amérique du Nord. Tous les pays ont besoin d'une métropole car les gouvernements ont de moins en moins de pouvoir de contrôle.» La question se pose donc pour lui: «Est-ce que le Québec veut sa métropole ou pas? Nous constatons qu'il y a très peu d'intérêt dans l'avenir de la région métropolitaine.»

M. Powell attaque plus avant la position du chef du Parti québécois: «Le plan de M. Parizeau met Montréal en position de risque. Nous tenons à dire que les deux chefs ne perçoivent pas la situation d'urgence actuelle que vit Montréal. Cela transparaît aussi dans leurs positions sur le transport et la fiscalité.»

Pour lui, la loi 145 n'est qu'un

symptôme du problème fiscal que vit la métropole. Les points de vue fiscaux exprimés par les chefs des partis politiques le révoltent d'autant plus que «M. Parizeau a présidé deux commissions d'enquête sur la fiscalité en 1980 et 1985», tandis que «M. Johnson a présidé l'organisme examinant la situation fiscale de Montréal en 1992».

«Abolir la loi 145 ne suffit pas, conclut-il à ce sujet, il faut appliquer le rapport Pichette rendu public depuis mars. Ni M. Parizeau ni M. Johnson ne se sont prononcés à ce sujet. Si on a des experts en fiscalité municipale, ce sont bien ces deux-là mais ils ne nous donnent que des réponses vagues. Nous attendons d'eux, qui sont les plus grands experts en ce domaine, davantage.»

Il prétend qu'on a dépassé le stade de l'engagement de repenser d'un tel sujet. «Il faut passer à l'action et, dans le rapport Pichette, il y a des propositions précises», dit-il.

Le président de la Chambre de commerce de Montréal affirme sans ambages: «Le système de fiscalité au Québec est désuet; il date des années 20. Pourtant, on n'entend pas de propositions concrètes. Si on refuse de changer le système, on ne gère que le déclin de Montréal», conclut-il.

M. Powell n'est pas davantage satisfait des propositions émises sur le transport. «Le métro prolongé à Laval ou ailleurs, je n'ai pas à me prononcer là-dessus, dit-il. C'est un plan intégré de transport qu'il faut à Montréal et personne n'en parle. Quelles sont les considérations socioéconomiques des deux candidats à ce sujet? Cela concerne les trains de banlieue, les ponts, les autoroutes: il faut un plan.»

Le maire de Montréal a choisi de ne pas réagir à la position de la Chambre de commerce hier après-midi.



David Powell



Jacques Parizeau

LE PQ NE VOULAIT PAS D'UN SPECTRUM VIDE

Le Parti québécois ne tiendra pas de rassemblement au Spectrum le soir des élections. Il n'y aura en fait aucun grand rassemblement à Montréal mais, en lieu et place, 31 assemblées de comté, explique Richard-Pierre Caron, le responsable des activités du PQ le soir des élections.

Depuis 1980, le Parti québécois n'a tenu aucune grande assemblée comme on en avait vu à Montréal dans les années 70. «Nous avons mené un sondage et nous nous sommes aperçus que les militants avaient tous organisé un événement dans leur propre comté», explique-t-il. On ne voulait pas d'un Spectrum vide. On a donc décidé de ne pas engager de frais.

On juge que la formule traditionnelle ne plaît plus. Le dernier rassemblement est survenu au Métropolis en 1992, le soir du NON à l'entente de Charlottetown, en présence de seulement 700 personnes.

«En 1989, ce n'était pas non plus l'engouement pour les rassemblements de masse, rappelle-t-il. Il faut remonter avant 1980 pour les derniers rassemblements majeurs. Ce n'est plus du tout comme dans les années 70. On se réajuste donc au goût du jour.» À Québec, le Théâtre Capitole, où Jacques Parizeau fera son discours, dispose de 1300 places assises.

DUMONT VICTIME D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Sainte-Anne-des-Monts (PC) — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a été victime d'un accident de la circulation, mercredi matin, sur la route 132, à la hauteur de La Martre, près de Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie. Le véhicule dans lequel voyageaient Mario Dumont, son accompagnatrice et son chauffeur a dérapé dans une courbe pour aller s'écraser contre les murs d'un garage. Il n'a été blessé que très légèrement et souffre de contusions et d'ecchymoses. Les autres passagers n'ont subi aucune blessure. M. Dumont, qui était attendu à Gaspé pour la visite du cégep, a repris sa tournée électorale.

MIL-DAVIE: JOHNSON EST «CONFIANT»

Québec (Le Devoir) — De passage à la station de radio CJRP tôt hier matin à Québec, le premier ministre Daniel Johnson a été accueilli par des travailleurs de MIL-Davie à Lévis-Lauzon, qui exigeaient de sa part des engagements plus concrets envers le chantier maritime menacé. Le chef libéral s'est dit «confiant d'en arriver d'ici quelques semaines à un règlement sur la base de nos propositions», et il entend faire en sorte que le gouvernement soit partenaire dans la construction d'un traversier pour les îles de la Madeleine, comme il l'avait déjà évoqué.

M. Johnson cherche à assurer des contrats transitoires au chantier maritime afin d'y maintenir plus de 2000 emplois, explique-t-il, avant qu'un plan complet de redressement puisse tenir compte de la reconversion de cette industrie. Répondant aux questions de Robert Gilet et de ses auditeurs, Daniel Johnson a répété que le gouvernement n'a pas les moyens d'entretenir une résidence officielle à Québec (quoique, ajoute-t-il, «on verra si on nous la donne», en référence à l'offre qui a été lancée par la Chambre de commerce du Québec métropolitain).

Il n'a pas non plus l'intention d'investir dans un nouveau Colisée à Québec, et il entend toujours confier le zoo de Charlesbourg à une corporation municipale plutôt qu'à un groupe totalement privé.

Quelques minutes plus tard, en ondes à CHRC, il a été pressé de questions par l'animatrice Myriam Segal sur les soins de santé et sur les listes d'attente dans les hôpitaux. M. Johnson a répété plusieurs fois que «c'est le médecin qui décide» des urgences, soutenant que «les cas véritablement urgents n'attendent jamais».



PHOTO JACQUES NADEAU

DES GROUPES de coopératives d'habitation et de défense des locataires ont symboliquement remis hier un avis d'éviction aux libéraux et un bail conditionnel aux péquistes pour leurs engagements respectifs en matière d'habitation sociale. Le candidat de Mercier, Robert Perreault, s'est adressé à environ 300 manifestants qui avaient d'abord rendu visite à la candidate libérale, Alda Viero.

Le PQ adoptera la ligne dure contre les Mohawks qui terroriseront la population

LE DEVOIR

Si le Parti québécois prend le pouvoir, il adoptera la ligne dure contre les Mohawks qui continueront de terroriser la population, promet David Cliche.

Le candidat péquiste du comté de Vimont soutient qu'un gouvernement issu du PQ prendrait les moyens nécessaires pour crever l'abcès.

Dans une entrevue au réseau TVA, M. Cliche a expliqué qu'un nouveau partenariat sera proposé aux autochtones pour leur donner les moyens de se développer, notamment en prélevant leurs propres taxes.

Il y a quatre ans, la crise d'Oka pro-

pulsait les revendications des autochtones sur la scène politique canadienne. Il n'y a pas si longtemps, la contrebande de cigarettes faisait les manchettes. Et pourtant, il n'en fut à peu près pas question au cours de cette campagne électorale, si ce n'est dans *Le Devoir*.

Au cours de cette entrevue, David Cliche a prévenu qu'il était bel et bien fini le temps de la terreur sur les territoires mohawks. «Ce n'est pas vrai qu'il y a des morceaux de territoire au Québec où il y a des gens qui puissent s'amuser à tirer dans la nuit, à terroriser leur population mohawk et nos populations. Nous allons prendre les moyens nécessaires pour mettre

fin à ça, je suis sûr que nous allons le faire.»

M. Cliche a en outre émis l'opinion qu'un gouvernement péquiste sera tenté de régler le problème avant la tenue du prochain référendum. Cela pour confirmer que le Québec sera un État de droit et qu'au Québec «il n'y aura pas de vide ou de parcelles de territoire sur lesquels les gens s'amuseront à jouer aux cow-boys».

Néanmoins convaincu que la grande majorité des Mohawks souhaitent vivre en harmonie avec les Blancs, David Cliche a rappelé l'intention du Parti québécois de déléguer «une foule» de pouvoirs en faveur de toutes les nations autochtones.

Référendum fédéral de 1992

Ottawa tarde à rembourser, admet Johnson

Québec (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson reconnaît que le gouvernement fédéral traîne la patte pour rembourser une somme de 26 millions de dollars au Québec, soit la part que les contribuables québécois ont payé pour la tenue du référendum fédéral d'octobre 1992.

«On a envoyé la facture. Plusieurs dossiers ont été réglés rapidement avec Ottawa mais celui-là traîne plus que les autres», a reconnu le chef libéral alors qu'il était l'invité hier de l'animateur Robert Gilet sur les ondes de la station locale CJRP.

M. Johnson a admis qu'Ottawa

n'avait pas encore donné une réponse, même si cette dette est vieille de presque deux ans.

Le premier ministre fédéral du temps, Brian Mulroney, avait-il donné sa parole à son vis-à-vis québécois que la dette serait payée? «Je l'ignore», a avoué M. Johnson.

La justice en crise: le barreau condamne l'indifférence des partis

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Des victimes doivent patienter dans la même salle que leurs agresseurs, l'accès à l'aide juridique est dérisoire et les Palais de justice sont engorgés. La justice est en crise, mais les deux partis ont passé la question sous le boisseau durant cette élection, déplore le barreau du Québec.

«Cinq jours du scrutin, la bâtonnière du Québec, Me Claudette Picard, a décrié hier «l'indifférence quasi totale» des politiciens à l'égard de la justice, malgré l'état lamentable de certains services juridiques. La justice est la grande oubliée du débat électoral, affirme-t-elle.

Dans certains Palais de justice, des situations provoquées par le manque de ressources sont devenues intolérables, affirme la bâtonnière. Des enfants victimes d'agressions sexuelles doivent patienter dans la même salle d'attente que leurs agresseurs, des femmes doivent faire face à des conjoints dangereux et des individus menottés circulent dans les corridors, cite en exemple la bâtonnière.

Au surplus, le public doit maintenant payer pour obtenir des services de médiation familiale, le plan provincial de médiation obligatoire prévu par le gouvernement n'ayant jamais été mis en application. Pour l'heure, ne peuvent recourir à la médiation familiale que les couples de la région de Montréal et de Québec, pour les litiges liés à la garde d'enfants.

«Des gens avaient été formés, mais tous les travaux ont été stoppés. Tout cela pour économiser quelques dizaines de milliers de dollars pour en dépenser ensuite le triple ou le quadruple en frais judiciaires», déplore le bâtonnier de Montréal, Me Jean-Jacques Gagnon.

Selon la bâtonnière, l'augmentation à 250 dollars des frais de timbres pour les causes civiles est d'autant plus odieuse qu'elle devait servir à couvrir les coûts de la médiation familiale. Les frais sont main-

tenus, et cela même si le service n'est toujours pas en vigueur.

Au surplus, l'abolition de postes de techniciennes en droit à Montréal, essentiels pour gérer et répartir efficacement les causes entre les juges, créera un chaos ineffable à la rentrée judiciaire. Le barreau du Québec pointe aussi du droit une nouvelle directive qui interdit aux commissaires du travail de se déplacer dans un rayon de moins de 100 km. «Ce sont les parties, les témoins et les avocats, peu importe leur nombre, qui doivent se déplacer à leurs frais. Le gouvernement juge plus intelligent de déplacer plusieurs personnes plutôt qu'une seule, même si cette petite économie se traduit par des inconvenients coûteux pour la population», affirme Me Gagnon.

Et tout, toute la question de l'accès à l'aide juridique reste en suspens, malgré les multiples consensus obtenus lors de la Commission MacDonald, du Sommet de la justice, etc. «Tout cela n'a donné aucun résultat», déplore la bâtonnière. Désormais, il faut être très riche ou très pauvre pour faire valoir ses droits, conclut-elle.

Les deux principaux partis ont limité leurs promesses en matière de justice à la perception des pensions alimentaires. Rien de substantiel, puisque le barreau du Québec réclame depuis six ans l'application d'une loi adoptée à cet effet en 1988, mais dont Québec n'a jamais décrété la mise en vigueur.

Ainsi, Me Picard soutient que si les gouvernements se contentent de voter des lois sans prendre les moyens de protéger les nouveaux droits qu'ils créent, ces législations sont tout à fait inutiles.

Le barreau du Québec pose une critique sévère à l'endroit du gouvernement actuel. «Le problème, c'est le peu d'intérêt du Conseil du Trésor envers la justice. Le gouvernement en place a fait des choix politiques», d'affirmer la bâtonnière qui aurait souhaité à tout le moins que les partis prennent position sur de grands principes en matière de justice.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

LA NUDITÉ DU PRINCE CHARLES

Londres (AFP) — Le prince Charles est la nouvelle victime des paparazzi qui traquent sans relâche la famille royale britannique et ont réussi, cette fois, à photographier l'héritier de la couronne tout nu. La photographie s'élevait hier à la une du quotidien populaire allemand *Bild Zeitung*, qui commente en termes élogieux sa silhouette de «statue grecque». Bien que flou, le cliché en couleur ne dissimule rien de l'anatomie intime du prince, surpris dans l'intimité de sa chambre, dans un château du sud de la France. Pour toute parure, il porte un peignoir en éponge blanc négligemment jeté sur l'épaule. Buckingham Palace a fait connaître son indignation. Un porte-parole du prince a estimé qu'il était «injustifiable que quiconque ait à souffrir ce type d'intrusion». Mais *Bild Zeitung* ne semble pas redouter d'éventuelles poursuites judiciaires, ses rédacteur en chef adjoint, Paul Martin, a affirmé à la BBC radio que le journal avait consulté ses avocats avant de décider de publier la photo. Le cliché scandaleux a été pris à Barroux, dans le château de la baronne Louise de Waldner, où le prince de Galles est en vacances. Selon le *Daily Mirror*, la baronne n'est autre que la belle-mère du marchand d'art, Oliver Hoare, l'homme qui a reçu des coups de téléphone anonymes attribués à la princesse Diana.

GRECS CONDAMNÉS EN ALBANIE

Tirana (Reuters) — Des peines de six à huit ans de prison pour espionnage ont été prononcées par la justice albanaise hier à l'encontre de cinq Albanais de souche en procès à Tirana. La Grèce a immédiatement réagi en rappelant son ambassadeur à Tirana, hier soir, et en affirmant qu'elle allait protester auprès d'organisations internationales de la condamnation de ces cinq Grecs de souche. «Notre ambassadeur à Tirana Christos Tsalikis a été rappelé pour consultations», a déclaré à Athènes le porte-parole du gouvernement. En réaction au procès mené contre ces Grecs de souche, Athènes a d'ores et déjà expulsé plus de 45 000 Albanais — pour l'essentiel des immigrants illégaux — depuis le début de la crise le 13 août. Les contrôles à la frontière ont également été renforcés. Le ministre grec des Affaires étrangères, Karolos Papoulias, va écrire au secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, pour protester contre la décision, et il soulèvera également la question lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, a ajouté le porte-parole du gouvernement grec.

ATTENTAT EN BRETAGNE

Rennes (AFP) — L'Armée révolutionnaire bretonne (ARB), un mouvement autonomiste en Bretagne silencieux depuis un an, a revendiqué hier un attentat commis la nuit précédente contre une perception. Les policiers français ont d'autre part procédé mardi à différentes interpellations dans les milieux proches des autonomistes bretons. Dans un appel téléphonique à l'AFP, l'ARB a revendiqué l'attentat perpétré dans la nuit de mardi à hier contre la perception d'Evran (Côtes-d'Armor), qui n'a fait que des dégâts matériels. L'ARB a également dénoncé les «arrestations actuelles», faisant allusion ainsi aux interpellations réalisées dans les milieux autonomistes bretons. Cinq personnes ont en effet été interpellées mardi matin en Bretagne. Toutes ont été entendues par des policiers qui agissaient sur commission rogatoire du juge Laurence Le Vert, spécialiste des affaires de terrorisme liées au mouvement indépendantiste basque et notamment l'ETA.

LA MINUAR S'ÉTOFFE AU RWANDA

Kigali (AFP) — La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) comptait mardi 4041 militaires, originaires de plus de 25 pays, selon une liste fournie hier par le porte-parole militaire de la MINUAR, le major canadien Jean-Guy Plante. Les contingents ont 3710 hommes, dont 820 Ghanéens, 800 Éthiopiens, 585 Britanniques, 488 soldats du «bataillon africain francophone» (Sénégal, Tchad, Niger, Congo, Guinée-Bissau). Viennent ensuite les contingents canadiens (392), australiens (314), malawites (166), zambiens (101), nigériens (40) et indiens (4). Les observateurs militaires sont au nombre de 286 et les officiers d'état-major 45. Ils sont issus de 21 pays (Australie, Autriche, Bangladesh, Royaume uni, Canada, Éthiopie, Fiji, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Nigéria, Pologne, Russie, Sénégal, Slovaquie, Uruguay, Zambie, Zimbabwe). Le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé en mai un effectif total maximum de 5500 soldats. «Nous avons volontairement un peu ralenti le rythme d'arrivée des soldats, pour des raisons logistiques», a précisé le major Plante.

500 ÉCOLES INCENDIÉES...

Paris (Reuters) — Un peu plus d'un demi-millier d'établissements scolaires, éparpillés sur 36 préfectures du pays, ont été les cibles des activistes islamiques, révèle le ministre algérien de l'Éducation, Omar Sakhrî, dans un entretien publié hier par le quotidien indépendant *El Watan*. Sur 538 établissements incendiés par les «terroristes», 329 ont été totalement détruits, a-t-il précisé, tandis que les autres ont fait l'objet de sabotages ou de destruction de leurs archives. Les écoles primaires ont été les plus touchées (255), devant les établissements d'enseignement moyen (195) et les lycées (88). Les wilayas les plus touchées se situent autour de celle d'Alger.

... ET 10 000 MORTS EN ALGÉRIE

Tunis (Reuters) — Le conflit civil opposant les islamistes et les autorités algériennes depuis le début de 1992 a fait 10 000 morts et des pertes matérielles évaluées à 70 milliards de dinars (environ deux milliards de dollars), selon des statistiques officielles fournies à des partis d'opposition. Ce bilan a été révélé par Abdelhamid Mehri, secrétaire général du Front de libération nationale (ex-parti unique), dans un article qui sera publié le 9 septembre par l'hebdomadaire du FLN. «Les statistiques sur les pertes humaines et matérielles causées par la violence, fournies aux partis, affirment sans nul doute que le pays se dirige vers une véritable catastrophe si la situation continue de se dégrader», écrit Mehri dans un éditorial du *Moudjahid* hebdomadaire. «Le nombre des morts, selon ces statistiques (officielles), a atteint 10 000 et les dégâts matériels avoisinent 70 milliards de dinars», ajoute-t-il.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'Occident va récompenser la Serbie

Les Serbes poursuivent l'épuration ethnique, dit la Croix-Rouge

Berlin (AFP) — Les cinq pays du Groupe de contact vont appeler le Conseil de Sécurité des Nations unies à examiner une levée des sanctions contre la Serbie, a indiqué hier à Berlin, Vitali Tchourkine, émissaire russe pour l'ex-Yougoslavie.

M. Tchourkine, qui a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion de représentants des ministères des Affaires étrangères des pays du Groupe (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Russie et États-Unis), a souligné qu'il espérait que le Conseil de sécurité se réunirait «prochainement» pour débattre de cette question.

Il a ajouté que la réunion de Berlin, qui a duré près de quatre heures, avait décidé que le régime du président serbe Slobodan Milosevic devait être encouragé à la suite de sa rupture avec les Serbes bosniaques, destinée à les contraindre à accepter le plan de partage de la Bosnie présenté par le Groupe de contact.

Interrogé pour savoir si le Groupe de contact recommanderait la levée de sanctions contre Belgrade, l'émissaire russe a répondu «oui, bien sûr» et a ajouté que cette décision n'était «pas si nouvelle», les

cinq pays en ayant déjà discuté au niveau des ministres des Affaires étrangères, a-t-il ajouté.

M. Tchourkine, apparemment satisfait des résultats de la réunion d'hier, a également indiqué que les cinq pays étaient d'accord pour la mise en place d'une «stratégie» face aux Serbes et aux Serbes bosniaques. Il n'a toutefois pas révélé la teneur de cette stratégie indiquant toutefois qu'il avait décidé de tenter de convaincre les Serbes qu'il n'existait pas de «complot international» contre eux.

L'émissaire de Moscou a qualifié la réunion de Berlin de «très bonne», soulignant que la décision était «intervenue au moment opportun» et que le Groupe de contact s'était montré «uni» afin de persuader les Serbes de Bosnie d'accepter le plan de paix international pour la Bosnie.

Le plan de paix accordé 51 % du territoire de la Bosnie à confédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes bosniaques.

Nettoyage ethnique

Par ailleurs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a solennellement appelé hier la communauté internationale

à «une action de police» pour arrêter l'escalade de l'«abominable» épuration ethnique qui frappe surtout les civils musulmans en Bosnie.

Cet appel a été lancé par le président du CICR, Cornelio Sommaruga, devant les ambassadeurs, puis les journalistes accrédités à Genève.

Devant ces violations très graves des Conventions de Genève sur le droit humanitaire, les 185 États membres ont le devoir d'agir conformément à la Charte des Nations unies, a souligné M. Sommaruga, rappelant que le chapitre VII de la Charte prévoit une intervention armée.

La question de savoir si l'OTAN devait intervenir en Bosnie, le président du CICR a répondu: «Il importe peu de savoir qui mènerait une telle action de police et comment. Ce qu'il faut c'est restaurer la loi et l'ordre parce que la paix et la sécurité sont menacées. C'est une opération de police à mener sous les auspices du Conseil de sécurité.»

La récente aggravation des «déplacements massifs forcés par les forces serbes bosniaques» en particulier dans les régions de Bijeljina (est) et Banja Luka (nord-ouest), a aussi été dénoncée

hier soir par le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, Tadeusz Mazowiecki. Selon lui, quelque 7000 personnes ont été forcées à partir durant les sept dernières semaines.

«Au bout de trois ans de conflit dans l'ex-Yougoslavie, nous constatons que les populations civiles restent un enjeu. Elles sont terrorisées, menacées, harcelées. Elles sont déplacées de force, transférées, échangées», a déclaré M. Sommaruga, en dénonçant notamment les prises d'otages, les exécutions sommaires et le travail des civils sur la ligne de front.

Depuis un mois, a-t-il dit, cette politique des Serbes s'aggrave dans les régions de Bijeljina et Banja Luka.

Il a aussi noté qu'en Bosnie centrale, «l'absence de perspectives viables incite les minorités à quitter la région de Zenica», sous contrôle du gouvernement bosniaque à majorité musulmane et que dans la région de Bihac, «des dizaines de milliers de civils déplacés» par les combats entre factions musulmanes et réfugiées en Croatie «sont les otages de la politique des belligérants».

Détente en Irlande du Nord

Londres réduit le niveau des mesures de sécurité

Belfast (AFP) — Le gouvernement britannique a annoncé hier une réduction du niveau des mesures de sécurité appliquées en Ulster tout en continuant de demander à l'IRA de le convaincre du caractère «permanent» de son cessez-le-feu.

Le ministre à l'Irlande du Nord, Sir Patrick Mayhew, a annoncé cette mesure à Belfast en précisant: «Le commandement militaire et celui de la police croient qu'il est juste d'effectuer une réduction proportionnelle à la diminution de la menace» que représentait l'IRA avant l'annonce de son cessez-le-feu il y a une semaine jour pour jour.

La décision, a tenu à souligner le ministre, a été prise par les hommes de terrain et «non par les hommes politiques».

Il s'agit donc d'une diminution du nombre des soldats et des policiers patrouillant dans les rues d'Ulster, mais nullement d'un départ de troupes.

Il y a 19 000 militaires, dont 13 700 soldats britanniques et 5300 membres du Royal Irish Regiment à recrutement local actuellement stationnés en Ulster. Il y a également 8500 policiers du Royal Ulster Constabulary (RUC).

A La Haye, le premier ministre, John Major, a fait un nouveau petit pas dans le débat sur le caractère «permanent» du cessez-le-feu en déclarant: «Il devient de plus en plus clair qu'il ne s'agit pas d'un cessez-le-feu temporaire de plus, même si cela n'est pas encore absolument certain.»

A l'issue d'un déjeuner avec son homologue néerlandais, Wim Kok, il a ajouté: «Il est très simple pour le Sinn Féin de dire qu'il n'y aura en aucune circonstance un retour à la violence. Tout ce que le Sinn Féin doit faire c'est de dire clairement oui, sous aucune circonstance nous ne reprendrons la violence.»

La prudence de Londres contraste avec l'attitude de Dublin et de Washington, pour qui l'IRA a effectivement cessé la violence pour de bon.

Cette concordance de vues a été réaffirmée hier par le vice-président américain, Al Gore, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, Albert Reynolds, à Shannon. Il a souligné que les deux gouvernements interprétaient le communiqué de l'IRA annonçant son cessez-le-feu de la même manière. «Je pense que la déclaration parle d'elle-même», a-t-il dit.

M. Reynolds a estimé de son côté que Gerry Adams a levé «la dernière ombre de doute» en déclarant «s'engager à utiliser des méthodes démocratiques et pacifiques pour résoudre le problème politique» de la province britannique, un engagement pris dans un communiqué commun après sa rencontre historique avec le premier ministre irlandais mardi.

Mais la marge de manoeuvre de Londres reste étroite entre les pressions amicales de Dublin et Washington et les craintes d'un lâchage dont fait part la communauté protestante.

Le leader protestant radical, Ian Paisley, a été accueilli en héros à Belfast après son coup d'éclat mardi à Downing Street, où il n'avait pas voulu dire au premier ministre britannique qu'il croyait en sa parole. Il avait fait perdre patience au premier ministre, qui l'a mis à la porte.



Le ministre russe de la Défense, Pavel Gratchev, a serré la main, hier, d'un lieutenant américain lors de manoeuvres militaires communes à Totskoye, en Russie.

Froid sibérien sur les premières manoeuvres américano-russes

Totskoye (AFP) — Un général russe a jeté un froid hier sur les espoirs de voir les premières manoeuvres militaires russo-américaines aboutir rapidement à une réelle alliance militaire.

«Il y a un bon proverbe russe», a déclaré le général Edouard Vorobyev, premier chef adjoint des forces terrestres russes: «plus on va lentement, plus on va loin.»

Les manoeuvres «Maintien de la paix 94» ont débuté le 2 septembre au milieu d'un débat enflammé sur le nouveau rôle des deux anciens ennemis jurés de la guerre froide.

Le ministre russe de la Défense, Pavel Gratchev, a visité hier la base de Totskoye située dans l'Oural, à 1500 km à l'est de Moscou et a inspecté les troupes. Le secrétaire d'État américain à la Défense, William Perry, devait aussi effectuer une visite mais l'a annulée en raison de la situation à Cuba et à Haïti.

Il s'agit du premier déploiement de troupes de l'armée de terre américaine en Russie depuis la Deuxième Guerre mondiale, provoquant une vive opposition des ultra nationalistes et des communistes. Les manoeuvres avaient été prévues plus tôt dans l'année mais elles avaient été reportées à la suite de protestations émises au Parlement.

Et de tels oppositions rendront probablement difficiles d'autres manoeuvres communes, a dit le général Vorobyev. «Regardez déjà les problèmes que nous avons ren-

contrés pour expliquer ces manoeuvres au public», a-t-il ajouté.

Il a aussi minimisé l'utilité militaire de ces manoeuvres communes sur la base retirée de Totskoye où les Soviétiques ont fait exploser une bombe atomique en 1954.

Selon le général Vorobyev, le programme de huit jours au cours duquel 250 hommes de chaque pays s'entraînent comme soldats de maintien de la paix en simulant une guerre dans un pays fictif nommé Atlantica, ne prépare pas les soldats à des missions dangereuses de maintien de la paix et a fortiori au combat.

«Bien sûr, je ne pense pas que c'est suffisant... une manoeuvre de cette ampleur, ce n'est pas assez», a déclaré le général Vorobyev qui coordonne les manoeuvres pour la partie russe.

Son homologue américain, le général Richard Keller, a dit qu'il ne voyait aucune «raison pratique» pouvant empêcher de renouveler et d'élargir ces entraînements au maintien de la paix.

Moscou et Washington se sont mis d'accord sur le principe d'une seconde série de manoeuvres de maintien de la paix l'année prochaine aux États-Unis. Mais même cet accord est remis en question, selon le général Vorobyev.

L'armée russe n'a pas prévu de budget pour le projet et conditionne d'autres manoeuvres au succès de l'opération «Maintien de la Paix 94», a-t-il expliqué.

Les révélations sur les liens entre Mitterrand et Pétain

Le malaise s'installe chez les socialistes

Les grands ténors politiques de droite et de gauche refusent de commenter

Paris (AFP) — Les révélations sur les liens de François Mitterrand avec l'extrême droite avant la guerre, puis avec le régime collaborationniste de Vichy sous l'occupation allemande, ont suscité des critiques dans son propre camp, mais les principaux responsables politiques français ont gardé le silence.

Le président Mitterrand avait accepté de s'expliquer pour la première fois sur cette période de sa vie, restée obscure quoique connue en partie, dans un livre du journaliste Pierre Pétain, une jeunesse française. Il ressort de l'ouvrage que le jeune Mitterrand, issu d'un milieu de droite, avait fréquenté les militants ultranationalistes avant guerre, avait travaillé par conviction dans les services de Vichy,

avait rencontré le maréchal Pétain, avant de passer à la Résistance et d'être un émissaire du général de Gaulle. Mais le livre l'exonérait des soupçons d'une appartenance formelle à des organisations antisémites ou d'extrême droite.

Dans la majorité gouvernementale, aussi bien chez les gaullistes que dans la droite libérale, pratiquement personne n'a réagi. Mme Simone Veil, ancienne députée à Auschwitz, particulièrement sensibilisée à toute implication française dans la déportation des Juifs et le génocide, a jusqu'à présent gardé le silence.

Les critiques et les interrogations sont surtout venues du propre camp de M. Mitterrand. Si les dirigeants socialistes importants sont restés discrets, des mili-

tants à des niveaux de responsabilité moins élevés se sont émus de leur persistance, jusqu'à des années récentes.

Ainsi le Mouvement des Jeunes socialistes s'est déclaré «choqué» de l'amitié durable, jusqu'en 1986, entre le président François Mitterrand et René Bousquet, chef de la police du régime de Vichy et à ce titre responsable de la déportation de nombreux juifs français. René Bousquet, contrairement au criminel nazi Klaus Barbie et Paul Touvier, n'a jamais été traduit en justice, malgré les efforts de nombreux milieux de la résistance et de Me Serge Klarsfeld, l'avocat qui a consacré sa vie à la traque d'anciens nazis. René Bousquet a été assas-

siné le 8 juin 1993 par un déséquilibre. Dans le livre de Pierre Pétain, le président Mitterrand parle d'un «homme d'une carrure exceptionnelle» qu'il «voyait avec plaisir».

Pierre Moscovici, ancien trésorier du Parti socialiste, avait été le premier, au cours du week-end, à mettre en cause cette «fidélité». «C'est une conception de l'amitié qui est un peu en rupture de la morale», avait-il dit.

De son côté, l'ancien premier ministre, Laurent Fabius, a noté qu'il «apprenait des choses», mais relativisait aussitôt le problème en notant que M. Mitterrand est passé de la droite à la gauche et qu'il «préfère ce parcours là à l'inverse».

É D I T O R I A L

Le PADQ mérite une place

Lise Bissonnette

Il va sans dire que le Parti Action démocratique du Québec ne formera ni le prochain gouvernement du Québec, ni l'opposition officielle. Mais sa présence à l'Assemblée nationale, serait-ce avec un seul député, aurait son utilité.

Avec des bouts de ficelle et l'énergie de la jeunesse, celle du parti et celle de son chef, le PADQ a mené une campagne efficace. Les derniers sondages le voient grimper de façon étonnante: près d'un électeur sur dix songerait à accorder son suffrage à l'équipe de Mario Dumont, qui semblait tout à fait marginale en début de course.

Comme l'appui au Parti québécois ne bouge plus et que le Parti libéral perd des plumes, il est évident que les nouveaux électeurs «padistes», comme on commence à les appeler, sont de mouvance libérale. C'est normal, le PADQ est l'enfant répudié du Parti libéral du Québec qui ne croyait surtout pas le retrouver aussi vivant sur son chemin.

Fondé par deux éminents libéraux déçus, l'ancien président de la Commission juridique et auteur de la politique constitutionnelle du PLQ, Jean Allaire, et l'ancien président de sa Commission jeunesse, M. Dumont, le PADQ a bien des traits de caractère de ses parents, mais il s'en détache aussi.

D'une part, il est resté entièrement fidèle au célèbre «rapport Allaire», ce programme quasi souverainiste qui fut officiellement celui du Parti libéral avant que M. Bourassa demande aux militants de le renier pour aller signer les accords de Charlottetown, à mille lieues de ses objectifs. Prenant acte de la paralysie constitutionnelle canadienne, le PADQ est passé à l'étape suivante, qui serait de convaincre les Québécois de la nécessité de la souveraineté mais de proposer simultanément un «partenariat» au Canada. Réédition, après un quart de siècle, de la proposition de «souveraineté-association» que formulait René Lévesque, lui aussi dissident du Parti libéral du Québec. Il y a de la continuité dans l'air.

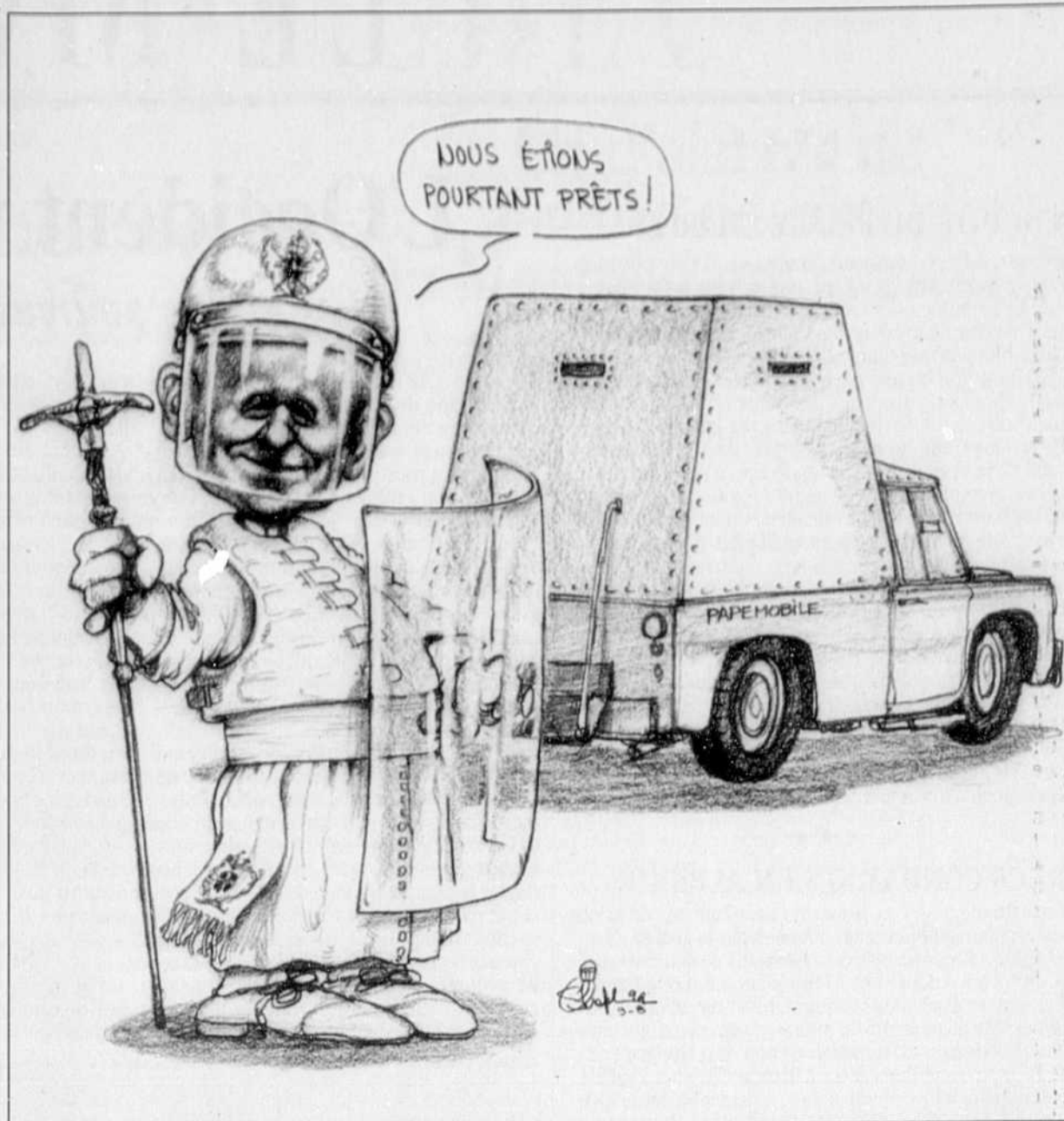
D'autre part, le programme de gouvernement du PADQ s'inspire largement du credo libéral de base. Il fait de la lutte au déficit un absolu, de l'amaigrissement de l'État un idéal, de la déréglementation un remède à mille maux. Il voit dans les «entrepreneurs» les forces vives de la nation. Mais il a des soucis, et des volontés de justice, qui n'habitent plus guère le Parti libéral. Ainsi propose-t-il un régime de revenu minimum garanti et son programme en éducation, par exemple, est-il le plus détaillé et le plus ambitieux des trois formations en présence.

En 1966, le mouvement souverainiste, alors incarné par le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) n'obtenait que 6 % des suffrages aux élections et on ne lui prédisait guère d'avenir. Le parti de M. Dumont se développera-t-il à son tour ou sera-t-il un feu de paille, comme le Parti Égalité qui expire aujourd'hui au bout d'un premier mandat?

Contrairement au Parti Égalité, le PADQ ne sort pas des marges. Son équipe est crédible, son jeune chef a du nerf et de la présence, et son programme saisit fort bien l'humeur des Québécois. Quiconque a étudié les variations de l'opinion sur la question nationale sait que la thèse du PADQ, souveraineté-partenariat ou souveraineté-association, est toujours la seule, aujourd'hui, à pouvoir rallier une majorité. Le PADQ a donc des ancrs solides dans la réalité, ce qui n'est pas souvent le cas des tiers partis en phase initiale.

Seul M. Dumont, semble-t-il, a des chances de remporter l'élection dans son comté de Rivière-du-Loup. Il le faudrait. Que le PADQ ait ou non un avenir, sa percée rappellera au Parti libéral du Québec qu'il y a un prix à payer quand on joue aussi cyniquement avec ses convictions. Et elle dira au Parti québécois qu'il n'a pas la possession tranquille et exclusive de la volonté populaire en matière de souveraineté. Le PADQ a un sens dans notre paysage politique, et il mérite de s'y faire une place.

Le parti de M. Dumont est bien en prise sur l'humeur québécoise



Berlin

Les murs



NAÏM KATTAN

L'aéroport de Francfort, l'un des plus vastes d'Europe, semblait particulièrement encombré ce jour-là. Pour les avions en partance pour Berlin, l'inspection était bien plus sévère que pour ceux qui prenaient la route de l'Amérique. Nous allions survoler l'Allemagne de l'Est, lieu interdit, mis entre parenthèses.

Invité par Inter Naciones, les services culturels de l'Allemagne fédérale, un guide m'attendait à l'aéroport. Il m'accompagna à mon hôtel, dans une rue latérale donnant sur l'avenue centrale, le Kurfürstendamm, ou comme on l'appelle familièrement, le Koudam. Combinaison des rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, les magasins de luxe y côtoyaient les salles de cinéma, les restaurants et les brasseries.

Des gratte-ciel à côté d'une église en ruines qui demeurerait telle quelle, mutilée, décharnée afin qu'on n'oublie pas la guerre et ses horreurs.

Une atmosphère de fête règne dans cette rue. Hommes et femmes affairés s'attablent aux terrasses de petits cafés, s'arrêtent dans la rue pour parler. Un air de vacances. Où sont les touristes?

Je me promène et mes pas me conduisent instinctivement, inexorablement peut-être, à la barrière-limite, la frontière, le mur. Des barbelés et des écriteaux. Ici, des transfuges furent rattrapés, moururent dans leur marche vers une liberté rêvée.

Le lendemain, j'ai rendez-vous avec Günther Grass. J'avais suivi son œuvre, lui avais consacré plusieurs articles dans *Le Devoir* et un an auparavant, en 1979 j'avais passé une soirée avec lui chez l'attaché culturel d'Allemagne à Ottawa. Deux semaines avant son arrivée, j'avais reçu une invitation à un dîner en son honneur chez l'ambassadeur de Bonn. Comme c'est le cas de plusieurs diplomates allemands, celui-ci portait un titre de noblesse. A la veille de la date prévue on m'appelle pour m'annoncer l'annulation du dîner. Une heure plus tard, l'attaché culturel me convie à dîner chez lui en compagnie du célèbre écrivain. Il est réticent et finit par m'expliquer: «M. Grass ne voulait pas aller chez quelqu'un avec un titre de noblesse et, de plus, il n'était aucunement intéressé par les invités, des diplomates et des fonctionnaires. Il m'a demandé de réunir des écrivains et des professeurs de littérature. Nous serons quatre.»

J'appréhendais cette soirée. J'admirais l'œuvre de Grass. L'homme était peut-être trop compliqué. A ma surprise, j'étais en présence d'un homme simple, chaleureux et d'une grande humilité.

Il occupait le troisième étage de

l'immeuble, un studio d'artiste. Car, on le sait, il est aussi un grand maître de la gravure.

Son fils de vingt ans qui m'accueillit à la porte, lui exposait un problème.

«Combien?» lui demanda-t-il en l'entourant de ses bras.

«Son tournant vers moi: «Mes besoins d'argent sont infinis», m'expliqua-t-il. Le jeune homme vivait avec sa mère, la première femme de Grass, au premier étage.

Ce fut ensuite le tour de sa deuxième femme qui tenait par la main une adorable petite fille de six ans. Le ton de l'entretien était moins cordial.

«J'attends ma femme», s'exclama-t-il, impatient. Elle était allée cueillir des champignons dans le bois. En votre honneur. C'est moi qui fais la cuisine.

Blonde, diaphane, la jeune femme ne tarda pas à nous rejoindre.

«C'est une musicienne», m'expliqua-t-il. Il s'affaira dans la cuisine. Je parcourus les livres sur les étages. Tout un rayon consacré à Doeblin.

«C'est mon maître. Juif, les nazis l'avaient interdit. C'est le grand explorateur de Berlin. J'ai créé un prix en son nom pour rétablir sa mémoire.»

Il me parla ensuite de ses rapports semi-clandestins avec les écrivains de l'Allemagne de l'Est. Après le repas, nous sortîmes nous promener. Nous traversâmes un boisé, nous arrêtant au bord du lac.

«Vous êtes heureux à Berlin», constata-t-il.

«C'est une ville joyeuse même si l'on se sent cerné de toute part, comme si on était au bord d'un invisible précipice», répondis-je.

«Le provisoire accélère le rythme de la vie», dit-il.

«Et pourtant! soupirai-je. Hier, je suis passé devant le stade. Tous les anciens films d'actualités me rappellent de vieilles terreurs, des hantises. Hitler et Goebbels en train de hurler et les masses levant les bras, promenant les banderoles. C'est la douleur qui m'envahit et la tristesse d'une mémoire qui imprègne la vie.»

Il mit son bras autour de mon épaule, me serra avec effusion: «Et moi? me demanda-t-il, vous ne croyez pas que je ressens cette

même douleur en plus de l'horreur d'un traumatisme qui ne me lâchera jamais? Il faudrait que vous veniez quand même passer quelques mois à Berlin. Il existe des bourses...»

Oui, oui, car c'est à Berlin qu'on peut vaincre le nazisme et retrouver le pays de Goethe et de Beethoven.

J'allais traverser la redoutable frontière. J'allais franchir le mur. Dans l'autobus nous étions une dizaine d'Américains, de Britanniques et de Canadiens. Vérification des papiers, puis revérification. Des policiers munis de miroirs à manche inspectaient les dessous de sièges dans l'autocar. Une jeune femme courtisée mais austère nous servait de guide. Ordre est donnée de ne jamais la quitter. Visite au parc, au monument dédié à l'amitié germano-soviétique. Dans les rues, la foule est clairsemée, les magasins sont sombres et tristes. La célèbre avenue Von Den Linden est quasi déserte. Le contraste avec le Berlin capitaliste de l'autre côté est saisissant.

Enfin nous voici au Musée Pergamon. C'est la fête et, pour moi, elle est double. Je suis devant la reconstruction du temple d'Ishtar de Babylone. Au début du siècle, les archéologues allemands en avaient transporté les vestiges. Enfant, j'en visitais l'emplacement dénudé. Il est là, dans toute sa splendeur.

Dans le car, nous entendons des coups de canon. Efrayée, une Américaine interroge notre guide: «Je n'ai rien entendu», affirme celle-ci.

Les coups reprennent. L'Américaine nous prend à témoin: «Je ne suis pas folle. Ce sont bel et bien des coups de canon.»

Imperturbable, notre guide affirme qu'elle n'a rien entendu.

Au retour, l'inspection à la frontière est encore plus rigoureuse. Des miradors avec des soldats, les mitraillettes pointées sur nous. Nous traversons des allées en zigzag bordées de pointes acérées. Vérification. Attente. Revérification. A tant être surveillé, on finit par se sentir suspect. Si cela continue, me dis-je, je vais commencer par me sentir coupable. Enfin, les barrières s'ouvrent. En quelques minutes je me retrouve dans le brouhaha d'une ville qui ne semble jamais épuiser ses lumières.

J'avais prévenu de ma visite le poète et essayiste Hans Magnus Enzensberger que j'avais connu à Toronto. Avant la guerre, il n'était qu'un enfant et une ville n'existe pas que dans son passé. Celui de Berlin est ambigu et, pour certains, douloureux. Je vois la ville au présent. Elle peut nous essouffler mais l'incertitude dans laquelle elle nous plonge et à laquelle on cherche, par l'agitation à échapper, donne, dans le frisson, l'idée de l'avenir.

L'échec du pape à Sarajevo

François Brousseau

Il en faut beaucoup pour arrêter ce pape. Contre vents et marées, il avance et, solide comme un chêne, s'oppose aux tendances lourdes, peut-être inéluctables, de notre époque, à la modernité, à la guerre, à l'athéisme...

Et pourtant, Jean-Paul II vient d'annuler *in extremis* un voyage qui aurait sûrement été l'un de ses plus spectaculaires depuis longtemps: une messe en plein centre de Sarajevo, au mépris des obus et des haines qui ensanglantent cette ville depuis deux ans et demi.

Dans les hauteurs de Pale, cette banlieue où les forces serbes ont installé leur quartier général de guerre, on fêtait ferme, hier, à la suite de cette annonce. Et en bas dans la vallée, parmi les Bosniaques qui continuent de résister à la Grande Serbie, on se lamentait: Zlatko Dizdarevic, éditorialiste à *Oslobodenje* (le courage quotidien de la capitale bosniaque), opinait que «l'annulation de ce voyage aura des effets plus importants que n'en aurait eu sa réalisation».

Les peuples du Sud-Est européen, de tradition orthodoxe, ont certes des raisons historiques de se méfier des initiatives en provenance de Rome. Dans l'imaginaire de ces peuples, «chrétien», «catholique», voire «occidental», ce sont tous plus ou moins de vilains synonymes.

Les Serbes en particulier, emmurés dans un profond, sincère et incompréhensible complexe de persécution depuis le début de cette guerre — qu'ils ont pourtant eux-mêmes commencée, et en grande partie gagnée! —, sont sincèrement convaincus

qu'un complot du monde catho-occidental se déploie aujourd'hui contre eux.

Il est vrai que les bases historiques de cette lubie ne sont pas, elles, de pures inventions. Au XVIIIe siècle, jésuites et capucins ont tenté, souvent sans ménagement, de «convertir» une bonne partie des peuples des Balkans. Durant la Seconde Guerre mondiale, le régime pronazi au pouvoir à Zagreb (Croatie) s'est rendu coupable d'executions contre les civils serbes, qui sont morts par centaines de milliers. Quant aux survivants, nombre d'entre eux furent en masse convertis de force au catholicisme.

Avec un tel passé et dans le contexte de paranoïa aiguë qui règne aujourd'hui parmi les Serbes, il n'est pas étonnant que ces derniers aient très mal pris l'annonce de ce voyage et qu'ils aient multiplié les menaces implicites pour empêcher sa réalisation.

Tout cela n'atténue pas leur lourde responsabilité. Les bonnes intentions du pape dans cette entreprise étaient au-dessus de tout soupçon. Dans une ville — Sarajevo — où les catholiques ne sont qu'une petite minorité, le pape ne serait pas allé en prosélyte agressif uniquement soucieux de grossir les rangs de ses fidèles. C'eût été, au contraire, du bon Jean-Paul II, œcuménique et prophète de paix, porteur d'espoir à défaut de résolution des conflits.

Quant à l'Église orthodoxe serbe — qui a totalement associé son destin à celui de la Grande Serbie agressive et conquérante des Milosevic et Karadzic —, elle est assez mal placée pour donner des leçons de bonne conduite. Ce recul du pape est une défaite pour la Bosnie, pour l'Europe et pour le monde.

L E T T R E S

Les médias et notre langue

À quand quelques autobus de notre fidèle STCUM habillés des «couleurs» de notre langue? À quand la promotion d'une langue respectée parce que d'abord et avant tout bien parlée?

Des autobus porteurs de messages publicitaires, c'est payant, c'est stimulant pour tout le monde. Ça circule dans les rues de Montréal. Ça parle d'abondance. «Une image ne vaut-elle pas mille mots?»

La publicité n'a jamais autant épousé ses lettres de privilège et ce, dans tous les domaines. Pourtant, les incitations à bien parler sa langue semblent absentes de nos médias. Bien sûr, la langue n'est pas un produit de consommation: en faire la promotion ne rapportera pas de dollars, mais coûtera, au contraire, bien des dollars. Dans ce cas-ci, c'est une question de valeur.

Voulons-nous vraiment susciter l'amour de notre langue? Elever son niveau de vie? Alors il faudra y

mettre le prix. Un petit tour dans nos écoles et nous aurons vite une image du niveau de notre langue parlée qui ne semble guère soulever beaucoup d'admiration de la part de nos immigrants.

Nous voulons l'indépendance pour des raisons d'ordre économique, politique, mais aussi, espérons-le, pour la sauvegarde de notre culture.

Cette indépendance, nous l'obtiendrons peut-être, mais nous n'en demeurerons pas moins des mal identifiés si nous continuons à bafouer notre langue parlée, si nous continuons à ignorer ce qui ferait de nous, Québécois, un peuple à part entière parce que branché sur ses véritables origines.

Christiane Éthier
Montréal, 31 août 1994

Haïti a perdu un fils

Une fois de plus, la société haïtienne a perdu un fils. Ceux qui sèment la mort en Haïti depuis le coup d'État du 30 septembre 1991 frappent de plus

en plus fort. Ils ont assassiné le père Jean-Marie Vincent le 28 août vers les 8 heures du soir, portant ainsi un rude coup au secteur démocratique.

Nous, les éducatrices et éducateurs haïtiens, nous nous inclinons bien bas devant le corps de Jean-Marie que nous considérons comme un grand éducateur et que nous pleurons comme un frère.

Cependant, si un peuple est fier des héros qui tissent son histoire, il se refuse à accumuler les victimes. Aujourd'hui, nous refusons d'accepter l'assassinat de ce grand Haïtien qu'est Jean-Marie Vincent comme nous nous révoltons devant les milliers de cadavres accumulés depuis le coup d'État militaire.

La communauté internationale demande l'amnistie pour les auteurs du sanglant coup d'État du 30 septembre 1991. Elle demande la réconciliation pour restaurer la démocratie en Haïti. L'impunité aurait-elle remplacé la justice comme valeur morale?

Myrto Célestin-Saurel
Montréal, 30 août 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFAÇON, CHRISTINE HOUDE

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'Assemblée nationale,
le 13 septembre

Encore très masculine!

ÉVELYNE TARDY

Professeure au département de science politique UQAM, auteure de Droits des femmes en France et au Québec, 1940-1990, les Éditions du remue-ménage, 1993 (avec la collaboration de Mariette Sineau).

Ce n'est pas encore demain que le Québec atteindra la parité dans la représentation des femmes et des hommes à l'Assemblée nationale.

En effet, comme nous n'avons pas une Assemblée nationale à représentation proportionnelle, seules les candidates du Parti libéral et celles du Parti québécois ont des chances d'être élues députées le 12 septembre.

Or le PQ et le PLQ présentent à ces élections 28 femmes chacun (soit 22,4 % des candidatures). De ces 56 femmes, deux candidates libérales et dix-huit candidates du PQ sont presque assurées de la victoire soit 20 femmes pour 105 hommes (16 % des personnes élues).

Si tel était le cas, la représentation des femmes à l'Assemblée nationale tomberait de 18,4 % actuellement, à 16 %. Comme quoi la progression des femmes dans les lieux de pouvoir et d'autorité n'est pas irréversible comme l'a rappelé le Conseil du statut de la femme (1993).

Si, par contre, on se fie aux projections du sondage CROP représentées par le sociologue Pierre Drouilly (*La Presse*, 27 août, p. B4), il se pourrait que le PLQ fasse élire quatre ou cinq femmes de plus et le PQ une de plus, ce qui donnerait un maximum de 26 femmes députées le 13 septembre (soit 20,8 %). Donc, dans le meilleur des cas, nous aurions progressé de 18,4 % à 20,8 %, y aura-t-il lieu de pavoiser?

Cependant, j'aimerais signaler un élément qui me paraît important de relever dans cette élection c'est le nombre relativement élevé de candidates qui ont été impliquées dans le mouvement féministe ou se sont vues présentées comme féministes. C'est tout particulièrement frappant chez les candidates du Parti québécois (35 %). Pour moi, c'est l'élément le plus prometteur pour espérer certains changements en faveur des femmes dans les prochaines années.

Par ailleurs, comme le prédisent les sondages préélectorales, si le Parti québécois remporte les élections le 12 septembre, il devrait y avoir *minimalement* quatre femmes ministres dans le prochain cabinet de Monsieur Parizeau (Louise Harel, Pauline Marois, Jeanne Blackburn et Louise Beaudoin). Mais beaucoup d'élus attendent un fauteuil de ministre. Espérons que Monsieur Parizeau, s'il forme le prochain gouvernement, n'oublie pas trop de femmes! Car même si nous sommes encore très loin de la parité des sexes, «la démocratie paritaire» comme l'a rappelé en 1989 le Conseil de l'Europe doit être un objectif à atteindre, si nous voulons instaurer au Québec une véritable démocratie.



Tout le débat entourant les choix associés à la production et à la conservation de l'énergie constitue une priorité, de pair avec le débat sur la forêt.

Environnement et élections

Exiger des partis une vision d'ensemble

HARVEY MEAD

Président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). M. Mead a été sous-ministre au développement durable au ministère de l'Environnement du Québec jusqu'en 1991.

Il est évident que, comme individus, comme citoyens et citoyennes, l'environnement est loin d'être notre seule préoccupation. Il est de plus en plus reconnu, dans les milieux écologiques, qu'aborder les questions environnementales séparément de leurs contextes social et économique s'avère inapproprié et inefficace. Mais nous ne pouvons, et les politiciens ne le peuvent pas non plus, oublier le fait que nous vivons une crise de l'environnement dont nous allons léguer les conséquences, définitivement, à nos enfants.

En même temps, nous vivons des crises sociales et économiques d'importance, même si celles-ci ne se font pas sentir de la même façon et ne sont pas également sur tout le monde. Alors que la dégradation environnementale est souvent ressentie par toute une population, le chômage, la pauvreté, le travail précaire et les problèmes familiaux frappent certains plus que d'autres.

Nous croyons que la meilleure façon de répondre à la crise environnementale dans les années à venir sera par une intégration de ses composantes dans les autres crises, qui semblent s'installer de façon aussi permanente. La crise des pêches illustre bien cette intégration: la disparition des stocks de poissons signifie en même temps la disparition de milliers d'emplois et la dégradation sociale de toute une région.

L'exemple forestier

Au Québec, la forêt se présente comme un cas analogue. Un emploi sur dix dépend directement ou indirectement des activités forestières. Nous avons découvert, dans les années 1980, que notre façon traditionnelle de faire cette exploitation ne permettait pas d'assurer des assises permanentes pour ces milliers d'emplois. Plus récemment, nous avons réalisé que ces emplois dépendaient aussi de la façon dont nos dirigeants géraient les industries «secondaires», les usines de pâtes et papiers, les scieries, etc. Choisir d'exporter les profits plutôt que de moderniser les usines a entraîné, dans plusieurs cas, de sérieuses difficultés économiques et même, des fermetures. Cette mauvaise gestion a aussi rendu plus difficile l'application de la réglementation environnementale, ce qui se traduit souvent en coûts supplémentaires.

L'émergence de projets de cogénération (projets critiqués par les environnementalistes) n'est pas non plus étrangère aux difficultés qu'a connues l'industrie des pâtes et des papiers. Les projets actuels ne servent malheureusement pas à mieux utiliser l'énergie consommée par l'industrie en produisant de l'électricité avec l'énergie qui serait autrement perdue. Cette façon de faire, ce que nous appelons la véritable «cogénération», est plus efficace et combine les avantages financiers et les avantages environnementaux. Par contre, les projets présentés visent plutôt la construction de véritables centrales thermiques au gaz naturel, et malgré leur lien avec l'industrie des pâtes et papiers, ils n'ont que très peu à voir avec une utilisation optimale de l'énergie consommée par les usines. L'aventure amène donc une aggravation des problèmes environnementaux et ne constitue en fait qu'une planche de salut économique pour certaines entreprises. Si ces projets se réalisaient, le Québec serait dans une situation où il augmenterait ses émissions de CO₂, un gaz à effet de serre; ce geste irait à l'encontre du traité inter-

national de Rio, signé en 1992 par le Canada et endossé par le Québec.

Tout le débat entourant les choix associés à la production et à la conservation de l'énergie constitue pour l'UQCN une priorité, de pair avec le débat sur la forêt. Nous y voyons «l'environnement» — l'exploitation du milieu forestier, la pollution industrielle, les enjeux du domaine de l'énergie — inévitablement intégré à des décisions économiques et politiques, qui, elles, comportent d'importantes conséquences sociales.

Pour une vision globale

La réponse à la crise environnementale n'est pas avant tout une question de recyclage des déchets domestiques, qui touche une part minime des ressources, ou de meilleure utilisation de la bicyclette, qui ne peut combler qu'une part minime de nos besoins de transport. La réponse viendra d'une gestion de notre économie et de nos besoins sociaux permettant d'éviter la dégradation continue de notre environnement social et naturel.

On ne devra donc pas se contenter d'insister auprès des leaders des partis politiques, pour qu'ils prennent des engagements environnementaux particuliers. Il faut plutôt exiger d'eux une vision d'ensemble qui ne fasse pas de l'environnement et de la société des victimes de décisions économiques (et politiques) visant le court terme. Dans le passé, trop souvent, les décideurs n'ont pas tenu compte des multiples conséquences de leurs actes à long terme. Il reste que des problèmes d'ordre local, environnemental et social peuvent vous amener à questionner les candidats et candidates de votre comté.

La vision esquissée ici est celle du développement durable. Tout le monde risque d'en parler au cours de la campagne électorale. C'est à vous que revient la responsabilité de décoder le vrai et le faux dans les discours à venir.

Neuf années de régime libéral

Un constat d'échec

LE COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CSN

C'est un constat d'échec complet que dresse le Comité exécutif de la CSN des neuf années de régime libéral. Un échec lamentable sur tous les plans.

Souvenons-nous. En 1985, les libéraux prenaient le pouvoir sous la bannière du libéralisme économique le plus pur, assurant la population que ses politiques économiques, calquées sur celles du monde des affaires, apporteraient la prospérité à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Or, jamais, depuis des décennies, le Québec ne s'est retrouvé aussi appauvri que maintenant.

Quand ils ont pris le pouvoir, les libéraux avaient garanti que leur approche constitutionnelle, d'un pragmatisme emprunté au monde des affaires, apporterait une solution satisfaisante aux revendications historiques du Québec. Or jamais, depuis des décennies, le pouvoir québécois n'a été aussi insignifiant sur l'échiquier politique canadien.

Souvenons-nous encore de l'arrivée des libéraux qui, en 1985, prétendaient que gérés désormais comme on gère dans le monde des affaires, les services assurés par l'État deviendraient plus efficaces, de meilleure qualité et à des coûts réduits. Or, jamais, depuis longtemps, nos services publics, surtout ceux en santé, en services sociaux et en éducation, ne se sont retrouvés dans un tel état de délabrement.

Constant d'échec donc, aux plans

politique, économique et social. Quand 25% de la population active est tout simplement expulsée du marché du travail, avec l'appauvrissement qui s'ensuit, avec la détérioration du tissu social qui ne manque pas de se produire, avec l'écrasement de plusieurs régions, rendues littéralement exsangues, on n'est pas autorisé, à pavoiser comme le fait actuellement le premier ministre désigné par son parti, M. Daniel Johnson.

Ce ne sont tout de même pas des extra-terrestres qui étaient au pouvoir durant les neuf dernières années. A titre de ministre de l'Industrie et du Commerce d'abord, puis à celui de président du Conseil du Trésor ensuite, M. Johnson a été, en tout temps, au cœur des décisions douteuses qui ont été prises et qui nous ont conduits là où nous sommes. À cet égard, pour l'avoir vu sabrer dans les effectifs des secteurs public et parapublic, on nous permettra de considérer suspecte sa vocation tardive du côté de l'emploi. Qu'il veuille prendre aujourd'hui ses distances avec les gestes qu'il a posés ne devrait tuer personne.

Le sens démocratique

Les libéraux auront, pendant leur séjour au pouvoir, dangereusement érodé la mince couche de confiance que les citoyennes et les citoyens accordent aux politiciens. Le cynisme et la désinvolture avec lesquels ils ont traité, encore récemment, la question de la langue et l'attitude générale face aux lois qu'ils ont eux-mêmes fait adopter, frôlent tout simplement le mépris et viennent consoler dans la population les germes

qui conduisent au travail clandestin et à la délinquance généralisée.

Le Parti libéral fait son credo des sacro-saintes lois du marché. En complicité totale avec Ottawa, face à la mondialisation des marchés et alors que les économies sont en pleine réorganisation, les libéraux ont préconisé une forme de libéralisme qui n'a guère plus cours ailleurs. En choisissant de servir les grands mouvements de capitaux, les libéraux se sont retrouvés à leur remorque et ont épousé sans retenue leur logique de stricte rentabilité à court terme. Quel que soit le nombre de laissés-pour-compte.

Compressions à courte vue

Les mêmes politiques patronales de compressions à courte vue ont été appliquées dans les services publics. Avec comme conséquences, finalement, la diminution des rentrées fiscales, l'accroissement des dépenses gouvernementales, la hausse du déficit et la multiplication des entraves à notre capacité collective de soutenir les programmes sociaux et d'intervenir efficacement dans l'économie. Pour le Québec seulement, et au seul plan économique, les coûts de chômage ont été évalués à 32 milliards \$ en 1993.

Une économie qui exclut l'exclusion n'est pas acceptable. Une reprise qui n'abaisse pas le taux de chômage, ce n'est pas une reprise. Une économie qui n'est pas faite en fonction du mieux-être de l'ensemble de la population est une économie sans dessus dessous, qu'il faut remettre à l'endroit et à sa place, soit au service des hommes et des femmes d'ici.

Le tableau de la pauvreté qui s'offre au regard après neuf années d'administration libérale est désespérant: 1 229 000 personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté au Québec en 1992. Cela ne s'est pas amélioré depuis. L'année dernière, 754 000 personnes étaient assistées sociales; 400 000 recevaient des prestations d'assurance-chômage, 130 000 gagnaient le salaire minimum et 120 000 touchaient moins de 7 \$ l'heure.

Quand les libéraux ont pris le pouvoir en 1985, Québec finissait 6285 nouveaux logements sociaux par année. Ce nombre a constamment diminué et se situe aujourd'hui à zéro. L'équité en emploi a été freinée en raison, entre autres, des interventions du président du Conseil du Trésor lui-même. Les accidentés du travail se retrouvent dans un système toujours plus judiciaire. Les groupes communautaires se sont vu retirer, en tout ou en partie, le maigre financement nécessaire à leur fonctionnement.

Des lois comme la 102, la 116, la 142, la 160, la 198, et combien d'autres qui jalonnent notre itinéraire collectif comme autant d'accrocs à un fonctionnement démocratique normal, sont venus brimer les libertés des travailleuses et des travailleurs tout en provoquant dans leur sillage une dégradation certaine de nos services publics en santé, en services sociaux et en éducation.

Ce que nous attendons

Nous attendons d'un prochain gouvernement qu'il cesse de tenir compte des seules lois du marché et qu'il s'engage résolument dans une stratégie globale visant le plein emploi.

C'est notre conviction que seule la croissance économique est créatrice de richesse collective et des emplois qui en découlent. C'est aussi notre conviction que cette richesse doit être distribuée plus équitablement que ce n'est le cas aujourd'hui. Un meilleur équilibre doit être instauré entre la croissance de la productivité et la demande de biens et de services. Ce qui est produit doit pouvoir être acheté.

De nouveaux secteurs d'activités peuvent faire l'objet d'exploration dans le développement de l'emploi, en particulier pour répondre à de nouveaux besoins sociaux ou environnementaux. Mais ce qui importe avant tout, c'est de renforcer le consensus autour de la priorité de l'emploi. Plusieurs indices font voir un appétit dans cette direction. La CSN est prête quand à elle à agir rapidement, de concert avec l'ensemble des partenaires économiques prêts à passer à l'action pour que ces volontés d'agir se concrétisent.

Ces volontés, c'est notre conviction profonde, doivent être soutenues et stimulées par un État possédant tous les leviers nécessaires à leur réalisation. C'est pourquoi la CSN estime que la souveraineté du Québec doit devenir une réalité.

Nous intervenons dans cette élection de la manière qui est propre à notre organisation syndicale. La CSN n'appelle pas à des votes partisans. Elle agit plutôt dans la perspective d'apporter aux militantes et aux militants les éléments leur permettant de mieux apprécier la nature et la portée des enjeux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Baboin, Marie-Claude Petit (responsable), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (lignes), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisme, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyne Cudon (responsable), François Brousseau (éditorial), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Baboin, Marie-Claude Petit (responsable), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Anis public et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Johanne Guibéau, Jean-Yves Guilbert, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Cy Levesque, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICES À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Richard Des-Cormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Daniela Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hullan, Michael Schneider, Christiane Vaillant; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

JOHNSON Pas d'ordre du jour constitutionnel

SUITE DE LA PAGE 1

Jacques Parizeau d'être incapable de représenter tous les Québécois «parce qu'il n'est loyal qu'à sa propre option».

Daniel Johnson est pressé par le temps, et sa déclaration d'hier s'inscrit dans la foulée de la semaine, alors qu'il se débat pour affirmer haut et fort sa capacité à défendre les intérêts «traditionnels» du Québec, et que le sondage *Le Devoir-TVA-The Globe and Mail* laisse entrevoir une augmentation de l'appui à Mario Dumont au détriment du Parti libéral.

Pressé de questions par les journalistes, M. Johnson n'a ni tracé d'ordre du jour constitutionnel ni formulé précisément de nouvelles demandes. Il a tout de même indiqué hier qu'il serait «souhaitable» que Québec réintègre le giron constitutionnel dans le prochain mandat, évoquant, comme il l'avait déjà fait, la date de 1997 comment étant le moment où ces discussions pourraient se tenir.

Il a également évoqué l'idée de «réformer la fédération canadienne au prix de la reconnaissance du Québec comme société distincte».

Les demandes du Québec, ajoute-t-il, sont formulées «au fur et à mesure que le fédéralisme a besoin d'ajustements et d'évolutions».

Le Québec a toujours initié les processus de change-

ment de la fédération canadienne, dit-il, mais «il n'y a pas de demandes, de poussées à ce moment-ci. Les conditions sont (plutôt) réunies autour de l'emploi et du développement économique».

Le rôle du premier ministre du Québec, déclare-t-il également, c'est «depuis toujours d'être le fiduciaire, le détenteur, et celui qui exerce le pouvoir des Québécois, celui qui formule les demandes des Québécois, qui s'assure que notre rôle et notre influence sont de plus en plus grands à l'égard des relations que nous avons avec nos voisins».

Ce rôle, il entend le jouer pleinement, y compris au nom de ceux qui ne voteront pas pour lui. Car il estime incarner le mieux «le changement souhaité par les Québécois», faisant valoir que son parti a décidé de la meilleure voie, «celle de renforcer l'union politique à laquelle nous appartenons à partir du tremplin que représentent nos revendications traditionnelles».

A l'inverse, soutient-il, Jacques Parizeau n'entend aucunement renforcer cette union et y faire évoluer le Québec, et «il n'a jamais respecté les opinions des gens qui ne pensent pas comme lui. Il ne pratique pas la tolérance minimale».

L'approche d'un premier ministre doit être «consensuelle», ajoute M. Johnson, un consensus qui «doit refléter beaucoup plus qu'une majorité parlementaire ou une

majorité de votes reçus comme parti politique. Notre société est beaucoup trop distincte en Amérique du Nord, et cela doit aller au-delà des lignes partisanses».

Daniel Johnson a répété que «le vote du 12 septembre est un vote irrémédiable», ajoutant que si le PQ était porté au pouvoir, «il n'y a plus aucune chance d'espérer que le rôle du Québec dans la fédération canadienne soit rehaussé».

Le chef du Parti libéral tenait ces propos hier midi alors qu'il rencontrait des partisans dans Portneuf. Le premier ministre venait y appuyer sa candidate Josée Noreau, une jeune native de Saint-Raymond qui a œuvré ces dernières années dans l'appareil politique du parti.

Le comté, représenté pendant plusieurs années par Michel Pagé, est passé au PQ en juillet 1993 lors d'une élection partielle qui avait vu l'élection de Roger Bertrand, ancien directeur du Conseil régional de la santé de Québec.

Le Parti libéral estime avoir de bonnes chances de reprendre le comté cette année.

En soirée, le premier ministre revenait à Montréal pour accorder une entrevue à Radio-Québec et il entend aujourd'hui visiter pas moins de quatre stations de radio. Il doit également prononcer un discours devant la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

REER: DOUBLEZ VOTRE ARGENT

Jusqu'à 10%*

GARANTI PAR LE GOUVERNEMENT

* taux sujet à changement

ROBERT MARTEL
(514) 846-2631

MIDLAND
WALWYN



RIVEST

Oui, je voterai libéral

Alors oui, c'est décidé. Je voterai libéral. Ce ne sera pas la première fois, j'ai toujours voté libéral... à Québec, comme on dit. C'est une bien grande grâce d'état que celle d'être né libéral! *Deo gratias!*

Je n'ai jamais voté pour le Parti québécois, même au temps de René Lévesque. Imaginez alors, comment pourrais-je voter pour le Parti québécois de Jacques Parizeau?

Ah! celui-là, vraiment! Quelle prétention! Encore cette semaine: «Nous aurons donc passé 30 ans à faire des "8" sur la glace», a dit M. Parizeau. Les efforts faits, depuis M. Lesage jusqu'à M. Bourassa, en passant par M. Lévesque (y compris, je suppose...), pour définir les rapports entre le Québec et le Canada, ce ne fut pour «Monsieur» que pure fantaisie. Dans son emportement outrancier et suffisant, Jacques Parizeau a oublié qu'il s'est pourtant associé à l'exercice des «8» pendant, quoi, 10 ou 15 ans. «Avant moi le néant, après moi le déluge.» Imaginez-le au pouvoir: «Au commencement était le Verbe...» Ouf!

Un peu de respect, «Monsieur» — le peuple québécois a été partie prenante à cette démarche. Un peu de réalisme, «Monsieur» — le peuple québécois dit aujourd'hui encore sa volonté ferme de voir le Québec poursuivre, avec le Canada, une union qui, en dépit de tout, lui a permis d'atteindre les niveaux d'excellence et de progrès que l'on sait. Jacques Parizeau vit dans l'univers clos de son obsession souverainiste.

Non, je ne voterai pas pour le Parti québécois de Jacques Parizeau. Je ne veux pas lui permettre d'enliser le Québec dans l'ornière d'une crise politico-constitutionnelle créée de toutes pièces par sa seule volonté d'imposer artificiellement son ordre du jour personnel souverainiste.

Le peuple québécois décide donc — et avec raison — de continuer à chercher à renouveler le fédéralisme canadien dans le sens des intérêts et des ambitions légitimes du Québec et du Canada. C'est là un incontestable fait de la vie. La réalité. L'évidence. Nous n'allons certainement pas, en éliminant le Parti québécois, prendre le

risque d'une morosité chronique du gouvernement du Québec consécutive à l'échec référendaire inéluctable. Il y a trop à faire pour nous contenter d'un gouvernement sans motivation et sans âme.

M. Parizeau nous dit qu'il restera alors en poste. Ce n'est guère réjouissant. Sa conviction souverainiste ainsi désavouée, quel genre de gouvernement sera-t-il en mesure de donner au Québec? Comment un homme de conviction indépendantiste comme lui pourra-t-il travailler dans le cadre du fédéralisme canadien qu'il réprouve autant? Ou sera sa légitimité? Quelle sera sa crédibilité? Comment pourra-t-il harmoniser son action avec les partenaires canadiens?

Le Québec a besoin d'un véritable gouvernement. D'un gouvernement en pleine harmonie avec les convictions profondes du peuple québécois. D'un gouvernement capable de rassembler les Québécois et les Québécoises de toutes origines autour d'un même projet de développement et de progrès. D'un gouvernement qui jouit de la confiance de ses partenaires politiques, économiques et sociaux.

En somme, tout autre chose que d'un gouvernement péquiste moralement brisé et défait, en tout début de mandat, sur sa première raison d'être, la souveraineté. L'indépendance politique du Québec est de toute évidence une idée déjà rejetée par le peuple québécois. Rien ne sert d'imaginer les scénarios enclenches de séductions et de propagandes que l'on nous prépare.

Non je ne voterai pas pour le Parti québécois de Jacques Parizeau.

Daniel Johnson a déjà démontré, en moins de dix mois, qu'il pouvait être un homme de conviction et de décision, un chef de gouvernement soucieux du vécu quotidien des gens, un premier ministre qui témoigne avec autorité à l'échelle canadienne des valeurs proprement québécoises.

Oui, je voterai libéral. Pour Daniel Johnson. Pour le Parti libéral du Québec.

Tout le monde sait que s'il y a une telle chose aujourd'hui que la fierté québécoise, le Parti libéral du Québec peut à juste titre — plus que tout autre formation politique — prétendre en avoir été, au fil des ans, l'initiateur et l'architecte par excellence. Les idées libérales ont permis aux forces vives de la nation de faire le Québec moderne, notre fierté.

La construction d'une administration publique, la priorité au développement économique et les réalisations d'envergure, les grands programmes de justice sociale, les initiatives culturelles marquantes, l'existence du Québec sur la scène internationale — tout cela fait partie de l'héritage libéral. Oui, le Québec existe. Le Québec existe déjà.

Et aujourd'hui, avec convictions et engagements, le Parti libéral du Québec propose au peuple québécois des projets d'avenir réalistes et ambitieux: d'abord, la solidarité essentielle du peuple québécois (francophones, anglophones et membres des communautés culturelles) et puis le changement du rôle de l'État pour valoriser les fonctions essentielles de la puissance publique (économie, éducation, santé, culture, territoire) — et surtout, l'emploi, la compétitivité, la technologie, la conquête des marchés — et enfin, l'assainissement des finances publiques pour alléger le fardeau fiscal des contribuables et donner aux générations futures une réelle liberté de choix et la pleine maîtrise de leur avenir.

Et un Québec — comme hier — partie d'une union politique et économique canadienne renouvelée qui participe à l'universel mouvement de l'interdépendance des peuples et des nations.

Un peuple normal ne peut avoir pour projet que celui de l'ouverture et de la solidarité.

Oui, je voterai libéral.

PARIZEAU Une Commission Parent «bis»

SUITE DE LA PAGE 1

de cinq cours ou plus au cours de leurs études, selon le ministre de l'Éducation. La ministre prévoyait que, le nombre d'échecs diminuant, les étudiants obtiendraient plus vite leur diplôme. Cela permettrait d'économiser 30 millions de dollars.

Depuis cette année, un étudiant qui accumule cinq échecs dans un programme préuniversitaire de deux ans, ou sept échecs dans un programme technique de trois ans, doit payer désormais 50 dollars par cours pour tous les cours auxquels il est inscrit par la suite. Il peut bénéficier à nouveau de la gratuité s'il réussit quatre cours.

«Je trouve que c'est absurde, s'est exclamé M. Parizeau. Je ne sais pas à quoi ça sert un ticket modérateur sur la multiplication des échecs», d'autant plus qu'il s'applique après que les échecs soient consommés. Ce gouvernement en est rendu non seulement à «taxer tout ce

qui bouge», mais à «taxer tout ce qui ne bouge pas».

Selon le chef péquiste, il «y a bien d'autres façons» d'inciter les étudiants à la persévérance et au travail.

M. Parizeau a réitéré l'engagement de son parti de plafonner les frais de scolarité universitaires. Il signale que le plan de démarrage des entreprises qu'il s'est engagé à créer prévoit un volet pour les étudiants entrepreneurs qui vont pouvoir déduire de leur dette d'études la valeur de 5 % de la masse salariale de l'entreprise qu'ils auront créée.

Un gouvernement péquiste s'attaquera au décrochage scolaire notamment en relançant l'enseignement professionnel dans les écoles secondaires. Selon M. Parizeau, «tout le monde ne veut pas aller au cégep ou à l'université». Il faut donc faire en sorte que ceux qui veulent apprendre un métier puissent le faire.

Le PQ promet également une loi pour maintenir la dernière école de village ou de quartier.

Pour le reste — les programmes, la formation des maîtres, la charge de travail des étudiants, l'arrimage du

système scolaire avec l'autoroute électronique —, M. Parizeau s'en remet à des états généraux de l'éducation qu'il promet de convoquer dans les plus brefs délais après les élections.

Il convie les Québécois à une espèce de Commission Parent «bis», une réflexion profonde sur le système scolaire. Le chef péquiste se remémore avec une certaine nostalgie l'époque de la révolution tranquille durant laquelle le système actuel a été créé.

«On a besoin de tout le monde là-dedans, dit-il. Il y a des moments importants dans la vie d'une société. Ça arrive juste une fois par génération. Ce sont des rendez-vous avec l'avenir. Ce ne sera pas un comité comme les autres. Ce sera un moment, à la fin du XXe siècle où les Québécois se disent que tout bouge dans le monde, où il faudra se débrouiller pour pouvoir se battre à l'échelle internationale. Dire que ce monde ne nous fait pas peur. Prendre ce monde à bras le corps, et on le fait tous ensemble».



QUÉBEC

FIDEL 120 pesos pour un dollar

SUITE DE LA PAGE 1

de, qui n'ait récemment utilisé, dans une discussion avec un conseiller, l'expression «économie socialiste de marché» chère à Deng Xiaoping, et évoqué l'inévitabilité des réformes. «Je sais bien qu'il faut accepter et faire des réformes, qu'il faut s'engager dans l'ouverture, aurait-il récemment confié au roi d'Espagne Juan Carlos. Mais ne comptez pas trop sur moi. Je suis trop vieux.»

De plus en plus isolé dans ses convictions socialistes pures et dures, entouré d'une cour qui n'ose pas le contredire mais n'en pense pas moins, le *lider maximo* a laissé le réformisme économique percer à partir du moment où — il y a treize mois — la possession et l'utilisation du dollar ont, du jour au lendemain, été autorisées.

Depuis, les *diplotiendas* (magasins à dollars vendant des marchandises importées) ont été prises d'assaut et le marché noir a explosé, faisant au passage dégringoler la monnaie cubaine.

Officiellement coté à «un pour un» avec le tout-puissant billet vert, le peso, qui s'échangeait encore à huit ou dix pour un dollar il n'y a pas deux ans, est aujourd'hui tombé à 120 pour un dollar, ce qui fait qu'un garçon de café à Varadero — qui a désormais le droit de toucher des pourboires en espèces sonnantes et trébuchantes — peut facilement gagner 20, 30, 40 fois le salaire d'un médecin dans la capitale.

Un peu comme Prague dans les années 70, La Havane est une ville où l'on rencontre de plus en plus d'ingénieurs devenus chauffeurs de taxi, ou de professeurs d'université recyclés dans les «petits boulots».

De l'avis général, cette ébauche de réforme a eu des effets bénéfiques pour un certain nombre d'individus, mais délétères pour la co-

hésion sociale, déjà fortement ébranlée depuis la disparition de l'aide soviétique à la fin des années 80. C'est ce qui a poussé, depuis un an, certains conseillers du pouvoir cubain à préconiser un nouveau pas en avant, qui prendrait la forme d'une véritable liberté économique.

Parmi ces conseillers qui ont des relais jusque dans les plus hautes sphères de La Havane, figure l'ancien ministre des Finances espagnol Carlos Solchaga, délégué en 1993 par le premier ministre Felipe Gonzalez auprès de Fidel Castro. M. Solchaga, selon qui les ennuis économiques cubains sont bien davantage dus à la structure étatisée du système qu'à l'embarco américain, a conseillé aux dirigeants cubains d'élargir la timide ouverture monétaire à une réforme globale de l'économie.

M. Solchaga a préconisé l'introduction de l'impôt sur le revenu, un retour des marchés paysans libres (tolérés un court moment pendant les années 80), la liberté pour les petits entrepreneurs ainsi qu'un dégraissage de l'État. Selon un proche de la direction cubaine cité hier par *Le Monde*, «ce plan de réforme est prêt, mais la grille actuelle (sic) contraint à en différer l'application. Pas question pour Fidel de paraître céder à la pression de la rue ou de l'étranger».

Le mélange du libéralisme économique avec la «main de fer» politique est-il exportable des rives du Yang-tsé aux côtes de Cuba? La question se pose, au moment où, pressé de toutes parts, entre une communauté internationale bienveillante (États-Unis exceptés) mais impatiente, et un peuple dont le désespoir se mesure à ses pulsions de fuite, Fidel Castro s'est enfermé depuis deux semaines dans un mutisme exceptionnel et intrigant.

(avec AFP, Reuter et *Le Monde*)



Le passage hier à Madrid du ministre cubain des Affaires étrangères, Roberto Robaina, a donné lieu à quelques manifestations.

Le dépistage du cancer du sein pourrait être étendu

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le rapport final du Forum national sur le cancer du sein propose des programmes de dépistage pour atteindre 70 % des femmes âgées de 50 à 69 ans et éventuellement 100 % des femmes dans cette catégorie d'âge.

«Le Canada affiche un taux de cancer du sein parmi les plus élevés au monde, note le rapport. En fait, le taux de cancer du sein n'a cessé d'augmenter depuis les années 60, plus particulièrement chez les femmes de plus de 50 ans. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'une Canadienne sur neuf souffrira d'un cancer du sein au cours de sa vie.»

Ce rapport a soulevé l'enthousiasme de la ministre de la Santé, Diane Marleau. Elle a expliqué par voie de communiqué que le gouvernement fédéral envisageait de mettre sur pied en collaboration avec les provinces «des programmes efficaces de dépistage de cette maladie».

Au terme de larges consultations, le Forum arrive à une constatation troublante: «le manque de données sur le cancer du sein constitue une entrave majeure à l'élaboration de stratégies de prévention efficaces.»

En effet, beaucoup d'aspects laissent les chercheurs perplexes et méritent une étude plus poussée: le fonctionnement des hormones ovariennes, l'effet des contraceptifs oraux, l'effet des contaminants environnementaux, le régime alimentaire, les effets de l'alcool, la transmission génétique du cancer du sein.

Le Forum estime qu'il faut mettre au point une stratégie nationale de dépistage du cancer qui tiendrait compte de tous ces aspects.

Il faudrait aussi, relate le rapport, tenir compte des aspects non médicaux du cancer, des facteurs psychosociaux et des besoins particuliers des femmes et de leurs familles à divers stades de la maladie.

«En fait, beaucoup de gens, y compris les participants au Forum, croient que les facteurs physiques et psychosociaux ont un effet sur l'apparition et la progression du cancer du sein.»

Le rapport note aussi que les méthodes utilisées en pratique clinique «varient grandement» d'un médecin à un autre, «qu'il s'agisse du diagnostic initial du cancer du sein ou du choix de la méthode chirurgicale».

Il y aurait donc lieu d'élaborer des «guides de pratique nationaux» pour régir les traitements à tous les stades de la maladie.

Ces guides permettraient aux patientes et aux médecins de faire des choix éclairés et encourageraient la formation professionnelle.

Les participants au Forum qui réunissent en novembre dernier des chercheurs, des travailleurs de la santé et des victimes du cancer du sein, ont noté qu'il n'existait aucun groupe «cohérent» de guides de pratique clinique. Parmi ses recommandations, le Forum propose:

- d'élargir le champ de la recherche pour y inclure l'alimentation, les habitudes de vie et les effets environnementaux, les hormones, la biologie et pathologie moléculaire et les prédispositions héréditaires;
- d'accroître les contributions financières des gouvernements;
- d'identifier les femmes atteintes du cancer du sein pour les inciter à participer aux comités responsables de l'élaboration des politiques;
- de créer un réseau national de banques de tissus;
- d'accroître le nombre de chercheurs dans ce domaine;
- d'introduire une perspective féminine au niveau de la formation des scientifiques;
- et de sensibiliser le public au cancer du sein.

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333

ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344

ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344

PUBLICITÉ (514) 985-3399

NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Extérieur (sans frais)

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355